

L'insertion résidentielle des jeunes issus de l'immigration à Montréal

Anne-Marie Séguin
Damaris Rose
Jaël Mongeau

Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société

Août 2003

On peut obtenir des exemplaires de ce rapport auprès de

Immigration et métropoles
Université de Montréal
Pavillon 3744, Jean-Brillant,
5^e étage, bureau 590
Montréal, (Québec)
H3T 1P1
Téléphone: (514) 343-7246
Télécopieur: (514) 343-7078
Courriel: im-metropolis@umontreal.ca

ISBN 2-922937-03-8
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2003
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2003

L'INSERTION RÉSIDENTIELLE DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION À MONTRÉAL

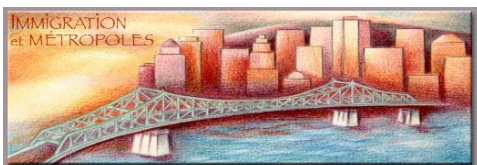
Anne-Marie Séguin, Damaris Rose et Jaël Mongeau

Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société

Rapport réalisé dans le contexte d'un projet d'Immigration et métropoles et
soumis à la Société canadienne d'hypothèques et de logement

Rapport final

Version définitive, août 2003



Canada

© Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2003

Le présent projet a été subventionné en partie par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, mais les vues exprimées sont celles des auteures et n'engagent aucunement la SCHL.

Les deux parties reconnaissent les droits moraux des auteurs d'être identifiés comme auteurs du présent document.

Table des matières

Avant-propos	iv
Summary	vi
Sommaire	xiii
Introduction	1
Éléments de problématique	3
Questions pertinentes sur la spécificité des jeunes issus de l'immigration	6
Départ encore plus tardif du foyer parental.....	6
Stratégies résidentielles des jeunes immigrants à statut précaire (par exemple les réfugiés).....	9
Taux d'effort et besoins impérieux de logement	10
L'accès à la propriété chez les jeunes ménages immigrants.....	11
Localisation résidentielle des jeunes immigrants membres de minorités visibles.....	11
Les données utilisées	14
Des données qui donnent accès à deux portes d'entrée : les individus et les ménages	14
Questions de recherche.....	17
Questions portant sur l'univers des particuliers	18
Questions portant sur l'univers des ménages.....	19
Chapitre 1 : Les jeunes adultes issus de l'immigration et vivant au foyer parental : leur importance, la situation financière de leur ménage et leur qualité de vie résidentielle.....	21
Le départ tardif du foyer parental.....	21
La situation financière des ménages où résident les jeunes vivant au foyer parental	27
La qualité de vie résidentielle des jeunes qui vivent au foyer parental	35
Chapitre 2 : Les jeunes ménages dont le soutien est immigrant : leurs caractéristiques résidentielles	44
La croissance des jeunes ménages immigrants et non immigrants, 1986-1996.....	44
La localisation intramétropolitaine des jeunes ménages immigrants : différences avec les natifs et immigrants plus âgés.....	47
L'accès à la propriété.....	52
L'accès à la maison unifamiliale	53
Le taux d'effort des jeunes ménages. Les immigrants se démarquent-ils sensiblement des natifs ?	55
La localisation des jeunes : l'effet des faibles revenus et de l'appartenance à une minorité visible.....	60
Accès à la propriété et faiblesse des revenus, selon la catégorie d'âge, l'origine et l'appartenance à une minorité visible.....	62
Conclusion	66
Références citées	72

Liste des tableaux

1. 1	Proportion et nombre de jeunes adultes vivant au foyer parental en fonction de l'origine et de l'appartenance ou non à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996.....	22
1. 2	Proportion et nombre de jeunes adultes vivant au foyer parental en fonction de l'origine du principal soutien du ménage et du sexe du jeune adulte, RMR de Montréal, 1996.....	24
1. 3	Proportion de jeunes adultes vivant dans un foyer monoparental en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996.....	26
1. 4	Jeunes adultes vivant au foyer parental : revenu médian du ménage et proportion de ménages ayant un revenu de moins de 20 000\$, en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996.....	28
1. 5	Jeunes adultes vivant avec leurs parents dans un logement en propriété : revenu médian du ménage en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996.....	32
1. 6	Jeunes adultes vivant avec leurs parents locataires : proportion (%) de ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du soutien du ménage et type de famille, RMR de Montréal, 1996 (données standardisées par âge).....	35
1. 7	Jeunes adultes vivant au foyer parental : proportion dont le logement est possédé par l'occupant (quel que soit le type de famille), en fonction de l'origine du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996.....	37
1. 8	Jeunes adultes de 20-24 ans vivant avec deux parents dans un logement possédé par l'occupant : type d'habitat en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996.....	39
1. 9	Jeunes adultes vivant au foyer parental : proportion vivant dans un logement possédé par l'occupant dans une banlieue de faible densité (dénominateur = tous les jeunes adultes vivant au foyer parental), en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996.....	42
2. 1	Taux de croissance des ménages, 1986-1996, selon l'âge et l'origine du soutien du ménage, RMR de Montréal et sous-régions.....	46
2. 2	Quotients de localisation des jeunes ménages immigrants, région métropolitaine de Montréal, 1996.....	50
2. 3	Répartition géographique des jeunes ménages selon l'origine du soutien du ménage et le mode d'occupation du logement, RMR de Montréal, 1996.....	51
2. 4	Indices de dissimilarité des ménages par paire de groupe quant à l'origine et au groupe d'âge du soutien du ménage, RMR de Montréal ¹ , 1996.....	51
2. 5	Proportion de ménages propriétaires par groupe d'âge, origine et période d'immigration du soutien, RMR de Montréal, 1986 et 1996.....	54
2. 6	Taux d'effort des jeunes ménages en fonction de l'origine et du mode d'occupation, RMR de Montréal, 1996.....	56
2. 7	Taux d'effort des jeunes ménages en fonction de l'origine et du mode d'occupation, RMR de Montréal et sous-régions, 1996.....	58
2. 8	Taux d'effort des jeunes ménages locataires, selon l'origine du soutien et le type de ménage, RMR de Montréal, 1996.....	59
2. 9	Distribution territoriale en 1996 de la population locataire de 15-29 ans n'habitant pas chez les parents selon l'origine et l'appartenance à une minorité visible du principal soutien et le revenu du ménage en 1995.....	61

2. 10	Personnes de 15-29 ans qui ne vivent pas au foyer parental: pourcentage qui vit dans des ménages à faibles revenus (moins de 20 000 \$) par mode d'occupation, origine et appartenance à une minorité visible	63
-------	---	----

Liste des graphiques

2.1 :	Proportion de ménages propriétaires selon l'âge et l'origine du soutien, RMR de Montréal et Canada, 1996	52
2.2 :	Proportion de ménages qui habitent une maison unifamiliale détachée selon l'âge et l'origine du soutien, RMR de Montréal, 1996	55

Liste des cartes

1 :	Les 28 zones d'analyse de la région métropolitaine de Montréal.....	78
2 :	Quotients de localisation des jeunes ménages immigrants comparativement à l'ensemble des jeunes ménages, région métropolitaine de Montréal, 1996.....	79
3 :	Quotients de localisation des jeunes ménages immigrants comparativement à l'ensemble des ménages immigrants, région métropolitaine de Montréal, 1996.....	79

AVANT-PROPOS

Cette recherche est le fruit d'une collaboration entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le centre de recherche interuniversitaire Immigration et métropoles (IM), dans le cadre du « Projet Metropolis » auquel est associée la SCHL en tant que partenaire. Cette étude s'inscrit dans un projet stratégique plus vaste d'IM, qui porte sur l'intégration des jeunes montréalais issus de l'immigration et qui est coordonné par Marc Termote, professeur au centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). La réalisation de la section du projet portant sur l'insertion résidentielle a été confiée au « Volet 2 » d'Immigration et métropoles dont les activités de recherche portent sur les thèmes « Vie de quartier, trajectoires résidentielles, réseaux sociaux et gestion des équipements collectifs ».

La présente étude est cofinancée par Immigration et métropoles et la Division de recherche de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. À cet égard, nous remercions madame Kim Anh-Lâm, ex-représentante de la SCHL au Volet 2 d'IM, et maintenant directrice, Renouvellement stratégique de l'effectif, Secteur des ressources humaines à la SCHL; monsieur Tom Kerwin, jusqu'à récemment directeur, Choix dans l'habitation, Division de recherche de la SCHL, et maintenant conseiller principal, Aide au logement, Centre d'affaires des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest, ainsi que monsieur Jim Zamprelli, chercheur principal, Division des politiques et de la recherche et représentant de la SCHL au Conseil des partenaires d'Immigration et métropoles. Nos remerciements vont aussi à la direction et au Comité de données d'Immigration et métropoles.

Cette recherche s'appuie pour l'essentiel sur des compilations spéciales du recensement de 1996 obtenues par le Volet 2 d'IM auprès de Statistique Canada. Cet organisme est également un partenaire dans le cadre du Projet Metropolis. Nous tenons à remercier monsieur Réal Lortie, analyste senior du Bureau régional de Statistique Canada à Montréal pour l'aide précieuse qu'il a apportée à l'élaboration de cette commande de données. Des données du

recensement de 1986 issues de compilations spéciales sont aussi exploitées dans certains tableaux. Ces données ont été obtenues pour la réalisation en 1992, par l'INRS-Urbanisation, d'une étude commanditée par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (maintenant ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration) et la Ville de Montréal, eux aussi partenaires du Projet Metropolis.

SUMMARY

This research is the result of a cooperative endeavour between the Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) and the *Immigration et métropoles (IM)* Centre for Inter-university Research, as part of the Metropolis project, with which CMHC is associated as a partner. The research is jointly financed by *Immigration et métropoles* and CMHC's Research Division. The study is part of a broader-based IM strategic project focussing on youth of immigrant background. The section of the project dealing with residential integration was delegated to *Immigration et métropoles*, "Research Domain 2, whose research activities focus on the themes of neighbourhood life, residential mobility, social networks, and the management of community facilities.

In 1996, in the Montreal metropolitan area, more than one resident in six (17.8%) was born outside Canada. The immigrant population is growing in both absolute and relative terms. Since 1986, the household formation rate has been higher among immigrants than among non-immigrants. There is, thus, reason to believe that young immigrants are accounting for an ever-increasing share of the residential market in the Montreal area.

Previous studies have shown that, over the past four decades, immigrants have played a significant role in maintaining the demand for housing in central neighbourhoods, as they would settle there with their families. However, it now appears that, like native-born Canadians, immigrants are increasingly opting for ownership of single-family homes in the suburbs. It also appears that low-income immigrant families are settling in increasing numbers in some suburban areas where inexpensive walk-up apartments are located.

There are limitations to the few studies that have looked at the residential profiles of immigrants settled in the Montreal area. First, some are becoming dated, and second, they do not provide a systematic analysis according to age-group. Moreover, they have glossed over both the residential set-up of low-income households, and whether or not the household maintainer belongs to a visible

minority group. Previous studies have been limited to the statistical population of household maintainers. Such a research strategy fails to consider the residential situation of young adults living in the parental household—yet this phenomenon is quite widespread, and has been increasing in recent years.

The purpose of this study is, in part, to overcome these shortcomings. Our point of departure is what we know, based on the existing literature, about the major issues surrounding the residential integration of young people of immigrant origin. The objective of this study is to paint a descriptive picture of the residential situation of young persons, aged 15 to 29, living in the Montreal area in 1996, and who are themselves immigrants, or whose parents are immigrants. Our research is essentially based on a special compilation of census data from 1996, for the Montreal metropolitan area (according to a 28-zone division) obtained by *Immigration et métropoles* Research Domain 2 from Statistics Canada.

In this report, we will deal with the following dimensions: housing tenure (owner or tenant); housing type; its location within the metropolitan area, and the affordability ratio (i.e., the percentage of income earmarked to housing expenses). The report also contains indicators of the financial status of the households concerned—median income, and the frequency of incomes under \$20 000. For certain variables—home ownership, and the affordability ratio—we have also made use of a database, which was obtained in the course of previous research, in order to trace the evolution of these phenomena from 1986 to 1996.

Our interrogation addresses, on the one hand, some of the concerns expressed by CMHC and other government and community partners who are active in the *Immigration et métropoles* Centre for Inter-university Research, and, on the other hand, research issues arising from previous scholarly research.

In addition to distinguishing between young adults, according to the immigration status of the household maintainer, our database often makes it possible to perform more detailed analyses, such as taking into account whether the persons concerned belong to a visible minority group, as well as the type of household or family. Finally, the 15-29 age-group was divided up into three 5-year sub-groups

(15-19, 20-24 and 25-29), which reflect the rather different stages in the transition from youth to adulthood.

It is important to point out that our interest in both young households with an immigrant maintainer, and young people living in the parental household with an immigrant maintainer led us to obtain databases covering two distinct statistical populations:

- First population: Young persons under 30, living in the parental household, for which the principal maintainer is an immigrant. These persons are analyzed as individuals, but also according to certain characteristics of the households in which they live.
- Second population: Households in which the principal maintainer is both a young person under 30, and an immigrant.

It follows that, in this report, the expression “young persons of immigrant origin” [*jeunes issus de l’immigration*] refers to young persons (immigrants or non-immigrants) living in a household whose principal maintainer is an immigrant, and to young households whose maintainer is an immigrant.

Consequently, our specific research questions were formulated on the basis of these two separate populations, and the report is organized in such a way to reflect this basic distinction. The main findings of our research may be summarized as follows.

In the Montreal area, the phenomenon of young adults living in the parental household is more frequently observed among persons of immigrant origin (as defined herein), than among those who are not. This finding is consistent with those of previous, Canada-wide studies.

Most of the young people living in the parental household—including a good number of visible minority youth—enjoy good living conditions, judging by the indicators available for this study, i.e., household income, proportion of owner-occupied housing, and proportion of the owner-occupied housing located in low-density suburban areas (no doubt in spacious homes). At the same time, low incomes are very prevalent among single-parent immigrant families with a young

adult at home, especially among visible minorities. However, this is even more frequent where the visible minority household maintainer was born in Canada (even though the numbers in this group are low). Thus, it seems important that further research be undertaken to get a better grasp of the residential strategies and experience of these groups of low-income families. To what extent does leaving the parental household at a later age represent a way of both coping with poverty and drawing on family solidarity? To what extent do these cohabitation arrangements generate increased intergenerational tension? Specific attention should no doubt be paid to the situations of those living in public or private, low-income, rental housing-projects, which are poorly integrated into the neighbouring urban or suburban fabric. There is a need to strengthen measures, which have been taken in certain areas, to overcome the problems of isolation and economic marginalization faced by these young adults, whose situation is precarious in various respects.

As for young people who live autonomously, i.e., those who have formed their own households, one finding is clear: young immigrant households are an extremely important part of housing-market dynamics in the Montreal area. From 1986 to 1996, there was a decrease in the number of young, native-born Canadian households whose maintainers were aged between 15 and 34. During this same period, the number of young immigrant households in the same age group grew significantly—although the growth in absolute numbers is in no way close to compensating for the huge decline in young households whose maintainers are Canadian-born.

As far as places of residence are concerned, young immigrant households are more drawn to the numerous neighbourhoods in the old (pre-merger) City of Montreal, or other, older suburbs located on the Island of Montreal, than are young native-born households. Conversely, they are not as present, all things being equal, in numerous sectors of the urban fringe. The study also showed that young immigrants do not necessarily opt to make their homes in the same areas as older immigrants. However, the differences in residential patterns between these younger and older cohorts are less pronounced than those between

immigrant households and young native-born Canadians. Young immigrants are more attracted to neighbourhoods in the former City of Montreal, and less to the older suburbs on the Island of Montreal and the South Shore, than older immigrant households. This is no doubt due to home ownership being less affordable for this group.

We calculated a “dissimilarity index,” to compare the spatial distribution of young immigrant households in the metropolitan area with that of their non-immigrant counterparts. It showed that the two groups are distributed somewhat differently. The proportion of young immigrant households that would have to change their place of residence to be roughly in the same proportion as non-immigrants, in each of the zones, is always around 40%, whether we look at owners, tenants, or at the different age-groups. However, the distribution differences are far less pronounced when young immigrant households are compared with older immigrant households (where the maintainers are aged 30 and over).

Overall, the housing situation of young immigrant households is less favourable than that of their Canadian-born counterparts on several counts, namely, access to home ownership and to single-family homes, and the affordability ratio. On the first count, the situation deteriorated between 1986 and 1996, during which time there was a decline in homeownership rates for young immigrant households. Young, native-born households, however, posted gains during this period. Furthermore, young households with an immigrant maintainer are less likely to live in single-family housing—which, in North America in general, is widely aspired to. But, given that they are more inclined to take up residence in the older urban core, it is hardly surprising that they are less likely to live in single-family dwellings.

Young households with an immigrant maintainer are also at a disadvantage when it comes to the affordability ratio, i.e., the proportion of gross income earmarked for housing expenses. The proportion of households, both owners and renters, that devote less than 30% of their income to housing is substantially higher among native-born Canadians. However, young immigrant households are far more prone to excessive affordability ratios (equal to, or greater than,

50%) than native-born households. This is a worrisome predicament, because if households must set aside half, or more than half, of their income for housing, they have little money left to cover other basic household expenses. Some types of households are particularly vulnerable, and have to contend with affordability ratios greater than 30% and even 50%; we are referring here to single families headed by a woman, and one-person households. In the former case, the situation is equally dramatic in both immigrant and non-immigrant households, but among one-person households, it is more severe in the immigrant category.

Next, we wanted to explore the housing situation of low-income households, in relation to the visible minority status of the maintainer. The findings were no surprise. First of all, having to rely on a low income (less than \$20 000) very often forces these households to live within the limits of the former City of Montreal. They are much more inclined to do so if they are immigrants or if they belong to a visible minority group. In terms of access to home ownership, low incomes prove to be a huge obstacle to the households of young immigrants, those born in Canada, as well as those who are visible minorities. These types of low-income households have very low rates of home ownership, at around 6%.

The study also revealed that the group with the most significant low-income rate (56%) is young, native-born households where the maintainer is a member of a visible minority group (the numbers are relatively low, however). In the latter case, in many cases, the low-income levels of these households cannot be attributed to post-immigration integration difficulties. The situation of these households would seem to warrant closer examination; it may be due to discrimination in the job market or to lower human capital in this group—in other words, exclusionary dynamics may be at play.

As for households with incomes greater than \$20 000, having a maintainer who is either an immigrant or a member of a visible minority group is a factor that reduces homeownership accessibility.

In summary, the situation of young immigrant households is less favourable than that of their native-born counterparts, with the exception of those native-born households maintained by a visible minority. Is this the result of an economic,

social, and residential integration process that takes place over time, and ultimately (after 10 or so years of living here), leads to a situation very comparable to that of native-born Canadians? Several studies, including one conducted in Quebec, suggest that the economic integration of new immigrants in recent years, and in the near future could be more difficult than in the past, not only because of cyclical trends, but also because of structural changes in the employment market. Residential prospects could, therefore, prove to be relatively dim for a significant percentage of immigrants, and, even more so, for certain more vulnerable groups.

SOMMAIRE

Cette recherche est le fruit d'une collaboration entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le centre de recherche interuniversitaire Immigration et métropoles (IM), dans le cadre du « Projet Metropolis ».

Dans la région métropolitaine de Montréal, selon le recensement de 1996, plus d'un résidant sur six (17,8 %) est né hors Canada. La population immigrante est en croissance en termes absolus et relatifs. Depuis 1986, le taux d'accroissement des ménages est plus élevé chez les immigrants que chez les non-immigrants. Il y aurait donc lieu de croire que les jeunes immigrants forment un segment de plus en plus important du marché résidentiel de la région de Montréal.

Les études antérieures ont démontré que durant les quatre dernières décennies, les immigrants ont eu un rôle important à jouer dans le maintien de la demande pour les logements des quartiers centraux, en assurant la présence de familles avec enfants dans ces quartiers. Or, il semble que les immigrants opteraient de plus en plus pour des comportements en matière résidentielle qui s'apparentent à ceux des ménages natifs; on les retrouverait donc davantage dans les maisons unifamiliales de banlieue à titre de propriétaires. Il semble aussi que des familles immigrantes à faibles revenus s'installent de plus en plus nombreuses dans certains secteurs de banlieue caractérisés par des appartements bon marché de type «*walk-up*».

Les quelques travaux qui se sont penchés sur les profils résidentiels des immigrants internationaux installés dans la région de Montréal présentent cependant des limites : d'une part, certains commencent à dater, et d'autre part, ils ne font pas une analyse systématique selon les groupes d'âge. De plus, ces travaux ont peu abordé la situation résidentielle des ménages à faibles revenus en tenant compte de l'appartenance du soutien aux minorités visibles. Par ailleurs, les études antérieures se sont limitées à l'univers des soutiens de ménages, laissant ainsi dans l'ombre la situation résidentielle des jeunes adultes

qui habitent le foyer parental. Et pourtant, il s'agit d'un mode de vie très fréquent et en croissance au cours des dernières années.

La présente étude vise à combler en partie ces lacunes. À partir d'une problématique faisant état des principaux enjeux entourant l'insertion résidentielle des jeunes d'origine immigrante, qui ressortent des études antérieures, elle a pour objectif de dresser un portrait descriptif de la situation résidentielle, en 1996, des jeunes montréalais âgés de 15 à 29 ans et issus de l'immigration. Notre recherche s'appuie pour l'essentiel sur une compilation spéciale de données du recensement de 1996 pour la région métropolitaine de Montréal (selon un découpage spatial en 28 zones) obtenue par le Volet 2 d'Immigration et métropoles auprès de Statistique Canada.

Dans ce rapport, nous traiterons des dimensions suivantes : le mode d'occupation du logement (propriétaire ou locataire), le type de logement habité, sa localisation à l'intérieur de la région métropolitaine et le taux d'effort (c'est-à-dire le pourcentage du revenu consacré aux dépenses de logement). Le rapport présente également des indicateurs de la situation financière des ménages concernés, soit le revenu médian et la fréquence de revenus s'élevant à moins de 20 000 \$. Pour certaines variables, soit l'accès à la propriété et le taux d'effort, nous pourrions également puiser dans une base de données obtenue dans le cadre d'une recherche antérieure afin de tracer l'évolution de ces phénomènes de 1986 à 1996.

Notre questionnement intègre donc, d'une part, certaines des préoccupations de la SCHL et d'autres partenaires gouvernementaux et communautaires actifs au sein du centre interuniversitaire Immigration et métropoles et, d'autre part, des questions de recherche issues des études scientifiques antérieures.

En plus de distinguer les jeunes adultes selon l'origine du soutien de ménage, nos données permettent souvent de mener des analyses plus fines qui tiennent compte de l'appartenance ou non à une minorité visible ainsi que du type de ménage ou de famille. Enfin, les données ont été obtenues suivant un découpage de la catégorie des 15 à 29 ans en groupes d'âges quinquennaux

(15-19, 20-24, 25-29), qui correspondent à des étapes passablement différentes dans le passage à la vie adulte.

Il importe de souligner que notre intérêt à la fois pour les jeunes ménages à soutien immigrant et pour les jeunes vivant dans un foyer parental à soutien immigrant nous a amenées à obtenir des données portant sur deux univers distincts :

- Premier univers : celui des jeunes âgés de moins de 30 ans vivant dans un foyer parental dont le principal soutien est immigrant; ces personnes seront analysées à titre d'individus mais selon certaines caractéristiques du ménage dans lequel elles vivent.
- Deuxième univers : celui des ménages dont le soutien principal est un jeune âgé de moins de 30 ans et lui-même immigrant.

Il s'ensuit que dans ce rapport nous entendons par l'expression « jeunes issus de l'immigration » des jeunes individus vivant dans un ménage dont le soutien principal est immigrant, que les individus eux-mêmes soient des personnes immigrées ou non, ainsi que des jeunes ménages dont le soutien est immigrant.

Les questions de recherche précises ont donc été formulées en fonction de ces deux univers distincts, et l'organisation du rapport reflète cette distinction de base. Voici donc les principales conclusions qui se dégagent de notre recherche.

Dans la région de Montréal, la cohabitation des jeunes adultes avec leurs parents est plus fréquente chez les personnes issues de l'immigration (au sens défini dans ce rapport) que chez celles qui ne le sont pas. Ce résultat est conforme à ceux des recherches antérieures menées à l'échelle du Canada.

La plupart de ces jeunes vivant au foyer parental bénéficient de bonnes conditions de vie si l'on se fie aux indicateurs disponibles dans le cadre de cette étude, soit les revenus des ménages, la proportion de logements en propriété d'occupation et la proportion de ceux-ci localisés dans les banlieues à faible densité d'habitation, donc sans doute le plus souvent dans des maisons assez spacieuses. Notons que nombre de jeunes des minorités visibles participent à cette tendance.

Par contre, on retrouve un taux élevé de faibles revenus au sein des familles monoparentales immigrantes ayant un jeune adulte au foyer, surtout dans le cas des minorités visibles. Mais ce constat semble s'appliquer encore plus aux ménages dont le soutien appartenant à une minorité visible est né au Canada (même si les effectifs de ce groupe sont faibles). Il nous paraît donc important de réaliser d'autres recherches ayant pour but de mieux saisir l'expérience et les stratégies résidentielles de ces segments de familles à faibles revenus. Dans quelle mesure le départ tardif du foyer parental est-il une façon de faire face à la pauvreté et de miser sur les solidarités familiales ? Dans quelle mesure ces situations de cohabitation sont-elles génératrices de tensions intergénérationnelles accrues ? On devrait sans doute accorder une attention particulière à la situation de ceux qui vivent dans les ensembles locatifs à faibles revenus et peu intégrés dans le tissu urbain – ou suburbain – avoisinant, qu'il s'agisse d'HLM ou de logements locatifs privés, dans le but de renforcer des mesures, déjà expérimentées dans certains milieux, qui visent à réduire les problèmes d'isolement et d'exclusion économique de ces jeunes adultes à statut précaire.

Concernant maintenant les jeunes qui vivent de manière autonome, c'est-à-dire qui ont formé leur propre ménage, un premier constat ressort : les jeunes ménages immigrants sont un élément extrêmement important dans la dynamique du marché résidentiel montréalais. En effet, de 1986 à 1996, le nombre de jeunes ménages natifs dont le soutien a entre 15 et 34 ans est en décroissance alors que ce nombre croît sensiblement chez les jeunes ménages immigrants, même si cette croissance est loin de combler, en nombre absolu, les pertes observées dans les effectifs des jeunes ménages dont le soutien est né au Canada.

Sur le plan des lieux de résidence, les jeunes ménages immigrants sont davantage attirés que les jeunes ménages natifs par de nombreux quartiers de l'ancienne ville de Montréal ou par d'anciennes banlieues situées sur l'île de Montréal. À l'inverse, ils sont moins présents, toutes proportions gardées, dans de nombreux secteurs des couronnes. L'étude montre aussi que les jeunes immigrants ne suivent pas nécessairement le comportement des immigrants plus

âgés dans leur patron de localisation résidentielle, bien que les différences de comportement soient moindres qu'avec les jeunes ménages natifs. Ils sont plus attirés par les quartiers de l'ancienne ville de Montréal et moins par d'anciennes banlieues de l'île de Montréal et de la rive Sud que les ménages immigrants plus vieux. Ceci s'explique sans doute par leur accès plus restreint à la propriété résidentielle.

Pour comparer, de manière synthétique, la répartition des jeunes ménages immigrants dans l'espace métropolitain à celle de leurs homologues non immigrants, nous avons calculé un « indice de dissimilarité ». Ce dernier montre que les deux groupes se distribuent dans l'espace de façon passablement différente. De fait, la proportion de jeunes ménages immigrants qui devraient changer de lieu de résidence pour se retrouver dans des proportions semblables aux non-immigrants dans chacune des zones tourne toujours autour de 40%, que l'on considère les propriétaires ou les locataires ou encore les différentes catégories d'âge de jeunes. Par contre, si l'on compare les jeunes ménages immigrants aux ménages du même groupe mais plus âgés (soutien ayant 30 ans ou plus), il en ressort que les différences de répartition sont beaucoup moins grandes.

Globalement, la situation résidentielle des jeunes ménages immigrants est moins favorable que celle de leurs homologues nés au Canada et ce, sur plusieurs plans : ceux de l'accession à la propriété résidentielle, de l'accès à la maison unifamiliale et du taux d'effort. En ce qui concerne l'accès à la propriété, leur situation s'est dégradée entre 1986 et 1996, période où l'on constate un recul du taux de propriété chez les jeunes ménages immigrants alors que les natifs du même groupe affichent des gains. De plus, les jeunes ménages à soutien immigrant sont moins nombreux à vivre dans une maison unifamiliale qui représente, en Amérique du Nord, une forme généralement appréciée. Mais dans la mesure où ils élisent davantage domicile dans l'ancienne ville-centre, faut-il s'étonner que les jeunes immigrants résident moins souvent dans ce type d'habitation ?

Sur le plan des taux d'effort, c'est-à-dire de la proportion du revenu brut consacrée aux dépenses de logement, les jeunes ménages à soutien immigrant sont aussi désavantagés. Les proportions de ménages, tant chez les propriétaires que chez les locataires, qui consacrent moins de 30 % de leur revenu au logement, sont nettement plus élevées chez les natifs. À l'inverse, des taux d'effort excessifs (égaux ou supérieurs à 50 %) sont nettement plus fréquents chez les jeunes ménages immigrants que chez les natifs. Cette situation est préoccupante car si des ménages doivent consentir la moitié ou plus de leur revenu au logement, il leur reste peu de ressources pour les autres dépenses de base du ménage. Certains types de ménages s'avèrent particulièrement vulnérables et affichent des proportions très élevées de taux d'effort supérieurs à 30 %, voire à 50 % : ce sont les familles monoparentales à soutien féminin et les ménages composés d'une seule personne. Pour les familles monoparentales, la situation est aussi dramatique chez les ménages immigrants que non immigrants, mais chez les personnes seules, elle l'est encore plus chez les immigrants.

Nous avons ensuite voulu explorer davantage la réalité résidentielle des ménages à faibles revenus en tenant compte de l'appartenance du soutien aux minorités visibles. Nulle surprise ici. D'abord, le fait de ne pouvoir compter que sur de faibles revenus (<20 000 \$) condamne très souvent ces ménages à vivre à l'intérieur des limites de l'ancienne ville de Montréal; ils le font encore plus s'ils sont immigrants ou s'ils appartiennent aux minorités visibles. Quant à l'accès à la propriété, la faiblesse des revenus constitue pour tous les groupes – jeunes ménages immigrants, natifs, membres ou non-membres des minorités visibles – un réel obstacle. Tous les ménages disposant de faibles revenus affichent des proportions très faibles de propriétaires (autour de 6 %).

L'étude a aussi révélé que le groupe qui affiche la proportion la plus forte (56 %) de faibles revenus est celui formé des jeunes ménages natifs dont le soutien appartient aux minorités visibles (les effectifs sont toutefois relativement faibles). Dans ce dernier cas, la faiblesse des revenus d'une proportion importante de ces ménages ne peut être attribuée à des difficultés d'insertion post-migratoires.

Aussi, la situation de ces ménages mériterait d'être explorée davantage. Elle pourrait être attribuable à une discrimination dans le marché de l'emploi ou encore à un capital humain plus faible chez ce groupe, bref à une dynamique d'exclusion.

Enfin, quant aux ménages disposant de revenus supérieurs à 20 000 \$, le fait d'avoir un soutien immigrant ou qui appartient aux minorités visibles est un facteur de réduction de l'accès à la propriété.

En résumé, en ce qui concerne les jeunes ménages immigrants, leur situation est moins avantageuse que celle des jeunes ménages natifs (à l'exception dans ce dernier groupe de ceux qui appartiennent aux minorités visibles). Est-ce là le résultat d'un processus d'insertion économique, sociale et résidentielle qui se fait dans la durée et qui, à terme (c'est-à-dire après une dizaine d'années de vie ici), devrait conduire à une situation tout à fait comparable à celle des natifs ? Plusieurs études dont l'une sur le Québec suggèrent que l'insertion économique des nouveaux immigrants pourrait, ces années-ci et dans un proche avenir, s'avérer plus difficile que par le passé, non seulement à cause de tendances cycliques mais aussi en raison de changements structurels dans le marché de l'emploi. Les perspectives résidentielles pourraient donc se révéler relativement sombres pour une proportion importante des immigrants, plus particulièrement pour certaines catégories plus vulnérables.

INTRODUCTION

Dans la région métropolitaine de Montréal, en 1996, les immigrants comptaient pour une proportion non négligeable de la population, qui s'établissait à 17,8 %, soit une augmentation de 1,9 point de pourcentage depuis 1986. De 1986 à 1996, le taux d'accroissement des ménages est plus élevé chez les immigrants que chez les non-immigrants. Il y aurait donc lieu de croire que les jeunes immigrants forment un segment de plus en plus important du marché résidentiel de la région de Montréal.

Les études antérieures ont démontré que durant les quatre dernières décennies, les immigrants ont eu un rôle important à jouer dans le maintien de la demande pour les logements des quartiers centraux, en assurant la présence de familles avec enfants dans ces quartiers. Or, il semble que ces derniers opteraient de plus en plus pour des comportements en matière résidentielle qui s'apparentent à ceux des ménages natifs; on les retrouverait donc davantage dans les maisons unifamiliales de banlieue à titre de propriétaires. Il semble aussi que des familles immigrantes à faibles revenus s'installent de plus en plus nombreuses dans certains secteurs de banlieue caractérisés par des appartements bon marché de type « *walk-up* ». Des études antérieures laissent entrevoir que la discrimination à laquelle certains groupes d'immigrants, et notamment les minorités visibles, font face n'est pas étrangère à cette situation.

Les quelques travaux qui se sont penchés sur les profils résidentiels des immigrants internationaux dans la région métropolitaine présentent cependant des limites : d'une part, certains commencent à dater (Mongeau et Séguin, 1993; Lapointe et Murdie, 1996) et d'autre part, ils ne font pas une analyse systématique selon les groupes d'âge. Par ailleurs, même les études plus récentes se limitent à l'univers des soutiens de ménage (Molgat, 1999), ignorant ainsi les jeunes qui habitent le foyer parental, mode de vie très fréquent chez les jeunes en général et encore plus chez les jeunes dont les parents sont immigrants (Rose, Mongeau et Chicoine, 1999).

La présente étude vise à combler en partie ces lacunes. À partir d'une problématique faisant état des principaux enjeux entourant l'insertion résidentielle des jeunes d'origine immigrante, qui ressortent des études antérieures, elle a pour objectif de dresser un portrait descriptif de la situation résidentielle en 1996 des jeunes montréalais âgés de 15 à 29 ans et issus de l'immigration. Notre recherche s'appuie pour l'essentiel sur une compilation spéciale de données du recensement de 1996 pour la région métropolitaine de Montréal obtenues auprès de Statistique Canada.

En s'intéressant non seulement aux jeunes ménages mais aussi à ces jeunes qui vivent encore chez leurs parents, notre étude apportera une contribution originale aux connaissances en matière de logement des jeunes et plus particulièrement des jeunes issus de l'immigration. Par l'expression « jeunes issus de l'immigration » nous entendons des jeunes individus vivant dans un ménage dont le soutien principal est immigrant, que les individus eux-mêmes soient des personnes immigrées ou non, ainsi que des jeunes ménages dont le soutien est immigrant.

ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE

Dans nos sociétés occidentales, le passage à la vie adulte est fortement associé à l'acquisition de l'autonomie résidentielle. Au Canada, dans les années 1960 et 1970, les jeunes ont pris l'habitude de quitter le foyer familial pour aller vivre seuls ou partager un logement, sans attendre de se marier et de fonder une famille. Ils se sont logés notamment dans les immeubles à appartement qui connaissaient à l'époque un essor au cœur des grandes villes canadiennes. À Montréal, ils ont nourri la demande pour les vieux « plex » de la ville-centre. Durant cette période d'expansion économique et d'évolution rapide des valeurs socioculturelles, l'autonomie résidentielle est devenue un symbole important d'acquisition de la maturité (Rose, Mongeau et Chicoine, 1999; Molgat, 1999).

Par contre, ces tendances se sont partiellement renversées depuis la fin des années 1970. La proportion de jeunes non mariés qui vivent chez leurs parents a augmenté de façon marquée depuis le début des années 1990. De 1991 à 1996, à l'échelle du Canada dans son ensemble, l'augmentation a été particulièrement forte chez les 25-29 ans (Boyd et Norris, 2000). Les facteurs explicatifs les plus souvent évoqués dans la littérature sont la prolongation des études et la restructuration du marché du travail (facteurs qui sont en fait interreliés). De plus, de nos jours, les jeunes ont tendance à se marier plus tard. Dans l'ensemble, ces tendances lourdes ont eu pour effet de retarder l'insertion des jeunes adultes sur le marché résidentiel. Les données du recensement de 2001 publiées par Statistique Canada ¹ démontrent que, pour le Canada dans son ensemble, la tendance à vivre au foyer parental s'est poursuivie au cours de la dernière

¹ Statistique Canada, *Recensement de 2001*, tableau électronique, Situation des particuliers dans la famille de recensement (6), groupes d'âge (17A) et sexe (3) pour la population dans les ménages privés, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement - Données-échantillon (20 %) - n° 95F0314XCB01004 au catalogue, disponible à <http://www.statcan.ca/> ; *Recensement de 1996*, tableau électronique, Population dans les ménages privés selon les groupes d'âge (17a) et le sexe (3), par situation des particuliers dans le ménage (11), Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement - Données-échantillon (20%) - n° 93F0022XDB96010.ivt au catalogue, disponible pour les chercheurs universitaires dans le cadre de l'Initiative de démocratisation des données.

période quinquennale, tant chez les 20-24 ans (augmentation de 55% à 57%) que chez les 25-29 ans (augmentation de 19% à 21%). Dans la région de Montréal, par contre, la proportion de jeunes adultes qui vivent chez leurs parents est restée stable de 1996 à 2001 (55%) et n'a augmenté que d'un point de pourcentage chez les 25-29 ans (de 20% à 21%). Il est possible que la reprise économique marquée qu'a connue la région de Montréal au cours de la dernière période intercensitaire explique l'écart observé entre les tendances canadiennes et celles observées dans la région montréalaise.

Outre l'incidence des modifications des modes de vie des jeunes sur la demande des logements locatifs (Société d'habitation du Québec 2001), l'une des questions les plus préoccupantes pour les chercheurs et les intervenants du domaine du logement et de l'habitat tourne autour de la *qualité du milieu de vie sociorésidentiel des jeunes adultes qui vivent encore au foyer parental*. Si certains semblent prendre pour acquis que le départ tardif de chez ses parents est un signal d'un problème social marqué qui exige une intervention, d'autres adoptent des perspectives beaucoup plus nuancées. Une recherche récente a tenté d'élaborer un modèle qui permettrait d'évaluer dans quelles circonstances la cohabitation des jeunes avec leurs parents risque d'être avantageuse ou problématique pour les personnes concernées (Rose, Mongeau et Chicoine, 1999). Or, à notre connaissance, il n'existe aucune étude systématique portant sur le statut socioéconomique et la situation résidentielle des ménages composés de jeunes adultes et de leurs parents.

Quant aux jeunes qui ont quitté le foyer familial pour former leur propre ménage, les enjeux résidentiels les plus importants sont au nombre de deux : la proportion de leur revenu qu'ils doivent consentir pour se loger convenablement et leur accès à la propriété résidentielle. Concernant le premier élément, une recherche récente à l'échelle canadienne constate une augmentation importante de 1991 à 1995 de la proportion des jeunes ménages locataires qui font face à des besoins impérieux de logement (selon la définition de la SCHL), quel que soit le type de ménage (Rose, Mongeau et Chicoine, 1999). Une autre étude, portant uniquement sur le Québec, constate, pour la période 1981-1996, une

augmentation importante de la proportion des jeunes ménages de 15-29 ans qui ont un taux d'effort supérieur à 30 % (Molgat, 1999), propriétaires et locataires confondus.

En ce qui concerne l'accès à la propriété résidentielle, il ressort d'une étude récente que la période 1988-1995 est caractérisée, à l'échelle du Canada, par une diminution du pourcentage de propriétaires chez les jeunes couples âgés de 15 à 24 ans, ce qui n'est sans doute pas sans lien avec la précarisation de l'emploi qui s'est répandue pendant cette période combinée à l'allongement de la durée des études chez de nombreux jeunes. Par contre, la proportion des propriétaires s'est accrue chez les couples de 25-29 ans, ce qui est sans doute rendu possible par la participation des deux conjoints au marché du travail. Cela témoigne de la persistance d'une forte attraction à l'égard de la propriété chez les jeunes (Rose, Mongeau et Chicoine, 1999).

QUESTIONS PERTINENTES SUR LA SPÉCIFICITÉ DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Départ encore plus tardif du foyer parental

Les éléments de problématique que nous venons d'esquisser peuvent donner l'impression que les tendances décrites sont communes à l'ensemble des groupes qui composent la société canadienne. La réalité, cependant, est beaucoup plus nuancée, surtout en ce qui concerne les différences ethnoculturelles.

Les comportements de décohabitation sont en fait marqués par de fortes variations ethnoculturelles (Boyd, 1996; Boyd et Norris, 1995; Ravanera, 1995 : 28-29). Des données canadiennes de 1991 montrent que les jeunes de certains groupes tendent à vivre chez leurs parents jusqu'au mariage et se marient plutôt tardivement : chez les hommes de 25-29 ans, par exemple, 32 % de ceux qui se sont déclarés d'origine asiatique lors du recensement de 1991 et 38 % de ceux qui se sont dits originaires du sud de l'Europe n'avaient jamais été mariés et vivaient chez leurs parents, comparativement à seulement 19 % des hommes originaires d'autres régions de l'Europe; les comportements sont similaires chez les femmes (Rose, Mongeau et Chicoine, 1999).

Une autre étude réalisée à partir de compilations spéciales des données du recensement de 1991 confirme ce portrait et apporte certaines précisions : les proportions les plus élevées des jeunes adultes (des deux sexes) vivant au foyer parental se retrouvent chez les jeunes d'origines grecque, italienne, balkane, portugaise, sud-asiatique, chinoise, autre est/sud-est asiatique, arabe ou ouest-asiatique, et juive. Par ailleurs, dans ces groupes, les femmes ne partent pas plus tôt que les jeunes hommes, ce qui est en contraste avec le patron habituel de décohabitation au Canada. De leur côté, les jeunes originaires de l'Europe du Nord font exception, puisqu'ils sont moins susceptibles de vivre avec leurs parents (Boyd, 2000).

Ces pratiques peuvent s'expliquer en partie par l'importance accordée à la famille dans certaines cultures (Boyd, 2000; Zhao, Rajulton et Ravanera, 1995). Certains groupes ethnoculturels auraient beaucoup moins participé à la « révolution des valeurs-jeunesse » des années 1960-1970, de sorte que leurs membres, tant les jeunes que leurs parents, ne feraient pas une association très forte entre le départ du foyer parental et l'acquisition d'un statut social d'adulte.

Il est fort probable que la fréquentation scolaire entre aussi en jeu. Une analyse basée sur l'enquête nationale sur la santé de la population canadienne de 1996 révèle que les immigrants de 20-24 ans sont plus susceptibles d'être aux études que leurs confrères et consœurs nés au Canada et sont moins susceptibles d'occuper un emploi durant leurs études (Conseil canadien du développement social 2000). De ce fait, ils seront donc encore moins enclins et financièrement moins capables de vivre en dehors du foyer parental que ne le sont leurs consœurs et confrères issus des familles non immigrantes pour qui la fréquentation scolaire est aussi un facteur majeur dans la décision de demeurer plus longtemps au foyer parental (Rose, Mongeau et Chicoine, 1999). Néanmoins, même s'il n'existe pas d'études canadiennes à ce sujet, une recherche néerlandaise fait ressortir que les jeunes peu scolarisés de certaines minorités ethniques défavorisées ont également tendance à quitter le foyer familial tardivement (Deelstra et Schokkenbroek, 1988 : 25).

Les modes de vie des jeunes adultes des familles immigrantes seraient aussi influencés par l'importance accordée par les parents immigrants à la mobilité socioéconomique ascendante de la deuxième génération. Rappelons que ces aspirations se situent dans un contexte où la première génération fait face à de nombreuses difficultés d'insertion économique et d'accès à des emplois bien rémunérés. Selon la chercheuse Anne-Marie Albert (1999), chez les groupes ethniques originaires de l'Europe du sud, la coresidence des jeunes adultes avec leurs parents jusqu'au mariage se fait de nos jours avant tout afin de favoriser la mobilité sociale ascendante chez la deuxième génération. Les parents font tout en leur possible afin de soutenir leur enfant adulte dans leurs études ou leur vie

professionnelle, en prenant en charge les détails de la vie quotidienne. Ce patron semble particulièrement fréquent chez les enfants masculins.

Par contre, dans certains cas, des jeunes issus de familles immigrantes peuvent être incités à quitter le foyer familial hâtivement, notamment dans le cas des conflits profonds de valeurs intergénérationnelles (Deelstra et Schokkenbroek, 1988 : 27). Ce faisant, ils s'exposent, tout comme les jeunes issus de familles non immigrantes dans la même situation, à une précarité résidentielle extrême menant éventuellement à une situation de sans-abri (Rose, Mongeau et Chicoine, 1999). Selon des chercheurs et intervenants européens, ces conflits de générations sont tellement aigus que la situation des « fugueurs » des familles de minorités ethniques mérite une approche différente de celle adoptée auprès des autres jeunes fugueurs – par exemple, l'établissement de maisons de transition spécialisées (Deelstra et Schokkenbroek, 1988 : 94-95; *Housing*, 1989).

Il y a aussi lieu de se demander quelle est la qualité du cadre résidentiel des jeunes issus de parents immigrants qui résident au foyer parental. L'examen de certaines variables comme le mode d'occupation et le type de construction nous permettra d'identifier le type de cadre résidentiel le plus susceptible de retenir les jeunes adultes chez leurs parents. On peut penser que les jeunes qui vivent dans une maison unifamiliale détachée auraient assez souvent un espace privé qui est « le leur », par exemple au sous-sol, ce qui, en leur laissant une certaine intimité, favoriserait une décohabitation plus tardive. Selon la SCHL (sans date), les immigrants les plus anciens et ceux en provenance de l'Europe sont les plus susceptibles de vivre dans une maison individuelle détachée. Malheureusement, les données dont nous disposons ne nous permettront pas d'aller jusqu'à ce niveau de détail dans l'analyse.

Par ailleurs, dans des études portant sur les stratégies d'entraide et de soutien des parents vis-à-vis des jeunes adultes, des auteurs (Blöss, 1989; Guberman, 1987) ont signalé pour les contextes tant français que québécois que les stratégies et les capacités d'entraide diffèrent passablement selon les catégories sociales impliquées. Si l'on suit ce raisonnement, on pourrait formuler

l'hypothèse que c'est dans les familles des couches moyennes et supérieures que l'on devrait rencontrer le plus de cas de cohabitation prolongée. Au Canada, ce sujet a été très peu étudié en général et encore moins pour le cas des ménages dont le soutien est immigrant. Mais une étude récente du Conseil canadien du développement social (2000) révèle que seulement 36 % des enfants et des jeunes ayant immigré au Canada entre 1986 et 1996 vivent dans des foyers dont le revenu est de 40 000 \$ ou plus (et qu'on pourrait donc qualifier de « classe moyenne »), contre 56 % des enfants et des jeunes nés au Canada. Cette révélation est intéressante et montre la pertinence d'explorer de façon comparative la qualité du milieu socio-résidentiel des jeunes issus de l'immigration et de ceux qui ne le sont pas.

Stratégies résidentielles des jeunes immigrants à statut précaire (par exemple les réfugiés)

Nombre de jeunes immigrants dans la vingtaine arrivent au Canada sans leurs parents (Boyd et Norris, 1995). Privés de la possibilité d'habiter avec leur famille immédiate, ils peuvent être particulièrement vulnérables aux problèmes de logement, surtout en cas de chômage prolongé. La situation est particulièrement aiguë chez les jeunes réfugiés subitement déracinés de leur réseau familial. Ainsi, chez les jeunes revendicateurs du statut de réfugié – dont un échantillon représentatif de ceux ayant enfin obtenu la résidence permanente a fait l'objet d'une enquête menée à Montréal par Renaud et Gingras (1998) – le partage du logement avec des personnes non apparentées semble être de loin le mode de vie le plus populaire parmi ceux qui ne vivent pas en couple (Rose et Ray, 2001). Le partage du logement serait aussi une pratique plus courante chez les jeunes immigrants que chez les jeunes non immigrants, puisque la taille moyenne des ménages non familiaux y est plus élevée (Lapointe et Murdie 1996). Il est fort possible qu'on soit ici en présence d'une stratégie à la fois résidentielle et économique où le partage du logement permet de rejoindre les deux bouts et de combattre l'isolement des nouveaux arrivés; du moins, c'est ce qui est révélé par

des études américaines (Glick *et al.*, 1997; Menjivar, 2000)². Malheureusement, nous ne pourrions pas documenter dans cette étude la situation résidentielle des réfugiés, nos données ne nous le permettant pas.

Taux d'effort et besoins impérieux de logement

Dans leur étude sur Montréal, Séguin et Mongeau (1993) signalent que les immigrants affichent des taux d'effort supérieurs aux natifs, même à revenu égal et ce, tant chez les locataires que chez les propriétaires. De plus, on observe une relation entre la période d'immigration et le taux d'effort. Ce dernier est plus fort chez les immigrants arrivés récemment et la différence entre immigrants et natifs tend à s'atténuer avec le temps.

Les analyses menées par la SCHL, sur la base des données du recensement de 1996, montrent que le pourcentage de ménages immigrants arrivés depuis 1991 éprouvant des besoins impérieux de logement dans les RMR canadiennes est en moyenne de 40 %. Les RMR de Montréal et de Toronto se situent au-delà de ce niveau (respectivement 44 % et 42 %). À Montréal, ce pourcentage cache des variations intramétropolitaines importantes (SCHL, s.d.).

Une analyse des données du recensement de 1996 pour la RMR de Montréal (fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages) révèle que les jeunes ménages locataires dont le soutien est immigrant sont beaucoup plus susceptibles d'afficher un taux d'effort élevé que ceux dont le soutien n'est pas immigrant. Notamment, la proportion des ménages immigrants qui consacrent 50 % ou plus de leur revenu pour se loger s'élève à 48 % chez les 18-24 ans (contre 36 % pour les non-immigrants) et à 27 % chez les 25-34 ans (contre 15 %) (Rose et Ray, 2001).

² Ce genre de stratégie n'est évidemment pas unique aux jeunes immigrants (voir Molgat, 1998 sur la colocation chez les jeunes Québécois à statut économique précaire).

L'accès à la propriété chez les jeunes ménages immigrants

Dans une étude basée sur une compilation spéciale de données du recensement de 1986 pour la Région métropolitaine de Montréal, Mongeau et Séguin (1993) ont constaté que les ménages immigrants (tous groupes d'âge confondus) étaient plus souvent propriétaires de leur logement que les ménages non immigrants. Par contre, les ménages immigrants dont le soutien avait moins de 35 ans affichaient des taux de propriété inférieurs aux ménages non immigrants, sans doute en raison du caractère récent de leur installation au pays.

Lapointe et Murdie (1996) notent pour Montréal en 1991 un écart de 11 points de pourcentage dans la proportion de ménages propriétaires de 25-34 ans, entre les non-immigrants (37 % de propriétaires) et les immigrants (26 %), les immigrants arrivés depuis 1986 n'étant propriétaires qu'à 10%. L'écart entre immigrants récents et non récents est plus grand à Montréal qu'au Canada en général, ce qui reflète sans doute la pauvreté relative des cohortes récentes d'immigrants montréalais (Informetrica pour Citoyenneté et Immigration Canada 2001 : tableau G.8).

Ces quelques travaux qui se sont penchés sur les profils résidentiels des immigrants internationaux dans la région métropolitaine présentent cependant des limites : d'une part, plusieurs commencent à dater, et d'autre part, ils ne font pas une analyse systématique selon les groupes d'âge.

Localisation résidentielle des jeunes immigrants membres de minorités visibles

La population immigrante est de plus en plus composée de membres des minorités visibles : au Canada, leur proportion est passée de 51 % chez les immigrants arrivés entre 1971 et 1980 à 74 % chez ceux arrivés entre 1991 et 1996 (Chard et Renaud, 1999). Le statut socioéconomique des minorités visibles est très diversifié et ceci se reflète dans les patrons de localisation résidentielle à l'intérieur des grandes métropoles canadiennes (Chard et Renaud, 1999).

Néanmoins, il nous semble important de pouvoir documenter les différences dans les patrons de localisation entre les jeunes qui appartiennent aux minorités

visibles et les autres jeunes, notamment chez les ménages locataires ayant de plus faibles revenus et étant de ce fait à plus fort risque de discrimination. Cette question se révèle particulièrement pertinente dans la région de Montréal du fait que les minorités visibles y sont davantage concentrées géographiquement qu'elles ne le sont dans les autres grandes métropoles canadiennes et que les Noirs – un groupe qui fait face à des problèmes importants de discrimination raciale, notamment en matière de logement (Garon, 1995 [1988]) – forment la minorité visible la plus importante à Montréal (Chard et Renaud, 1999; Torczyner et Springer, 2001). De plus, dans cette agglomération, les minorités visibles sont plus jeunes qu'à Toronto et à Vancouver et plus jeunes que le reste de la population montréalaise. Donc, la présence de concentrations géographiques importantes de jeunes membres de minorités visibles vivant dans des ménages immigrants à faibles revenus, et plus particulièrement des jeunes de 15-19 ans, peut se révéler un indicateur important des besoins d'intervention en matière d'équipements et de services communautaires destinés à améliorer la qualité de vie et les perspectives d'insertion sociale et professionnelle de ce groupe. De telles interventions, bien qu'encore isolées, ont été menées avec un certain succès dans certains ensembles d'HLM et leur territoire avoisinant (Office municipal d'habitation de Montréal-Nord, 2000).

Si la situation des jeunes des minorités visibles en HLM a commencé à faire l'objet d'une attention particulière (Dansereau et Séguin, 1995), cette attention paraît tout à fait fondée du fait que les processus de « résidualisation » (Harloe, 1994) du logement social (et surtout des HLM) en cours au Canada et ailleurs depuis une vingtaine d'années font en sorte que les concentrations des familles immigrantes deviennent de plus en plus importantes dans ces ensembles (Dansereau *et al.*, 2002; Immigration et métropoles, 2000). Il importe de rappeler, toutefois, qu'à Montréal – contrairement à Toronto par exemple – les immigrants à faibles revenus se retrouvent majoritairement dans le secteur locatif privé, et il semble qu'ils s'installent de plus en plus nombreux dans certains secteurs de banlieue caractérisés par des appartements bon marché de type « *walk-up* ». Des études antérieures laissent entrevoir que la discrimination à laquelle certains groupes d'immigrants, et notamment les minorités visibles, font face n'est pas

étrangère à cette situation. Mais il n'existe aucune base de données permettant de repérer, dans l'espace métropolitain, les groupes de jeunes issus de l'immigration qui vivent dans des ménages à faibles revenus et qui appartiennent à une minorité visible. De telles données géoréférencées pourraient être utiles dans la planification des interventions visant une amélioration de la qualité de vie résidentielle de ces jeunes potentiellement « à risque ».

De plus, dans la mesure où la population immigrante se suburbanise, les jeunes issus des ménages immigrants et qui vivent au foyer parental (qu'ils soient à statut social modeste ou moyen, locataires ou propriétaires) risquent de souffrir du même genre d'insatisfaction à l'égard des activités de loisirs offertes par les municipalités de banlieue que les jeunes banlieusards en général (Québec, Secrétariat à la Jeunesse, 1992; Social Planning Council of Metro Toronto, 1979).

LES DONNÉES UTILISÉES

Des données qui donnent accès à deux portes d'entrée : les individus et les ménages

À l'instar d'une recherche antérieure commanditée par la SCHL (Rose, Mongeau et Chicoine, 1999), cette étude fixe la limite d'âge supérieure du groupe cible à 29 ans plutôt qu'au seuil de 24 ans souvent retenu dans les études statistiques sur les jeunes.

Nous tenterons de répondre à nos questions de recherche à l'aide de tableaux croisés du recensement de 1996³, que nous avons conçus de manière à privilégier deux portes d'entrée, soit d'une part les jeunes en tant qu'individus et d'autre part les jeunes en tant que soutiens de ménages. Cette approche nous distingue des recherches antérieures qui, en se limitant à l'univers des soutiens de ménages, ignorent les réalités résidentielles de la majorité des jeunes individus issus de l'immigration, du moins celles des moins de 25 ans qui vivent encore chez leurs parents.

Les données du recensement de 1996, dont nous disposons, comportent trois tableaux : l'un sur la population et les deux autres sur les ménages. Le tableau sur la population permet de connaître la situation dans le ménage (conjoint, enfant dans une famille de recensement, personne seule, etc.), le revenu du ménage et le mode d'occupation du logement. Comme ce projet porte sur le *logement*, la population est définie en fonction de l'origine et de l'appartenance, ou non, à une minorité visible du principal soutien du ménage, et non de l'individu. Il est important de tenir compte de cette nuance, particulièrement pour le cas des jeunes vivant au foyer parental. Nous avons fait ce choix parce que nous pensons que les décisions qui concernent le logement sont prises en priorité par le soutien du ménage. Les deux tableaux sur les ménages portent sur le genre de ménage; le premier croise cette variable avec le mode d'occupation

³ Signalons que les données ont été achetées à même les budgets du Volet 2 et du Comité des données d'Immigration et Métropoles dans le cadre de l'entente Statistique Canada/Projet Metropolis.

du logement et le pourcentage du revenu consacré aux dépenses de logement, tandis que le second la croise avec le type d'immeuble.

Nous n'avons malheureusement pas pu obtenir exactement les croisements les plus adaptés à nos questions de recherche. En effet, en vue de maximiser l'utilisation de ces données dans un contexte où notre enveloppe budgétaire était fixe et assez limitée, nous avons dû faire des choix. Ainsi, pour des raisons de coût, nous n'avons pas pu croiser dans le même tableau le mode d'occupation, le type d'immeuble et le pourcentage du revenu consacré aux dépenses de logement. Cependant, la décision la plus déchirante a été de remplacer notre projet original d'obtenir des tranches de revenu relatives au seuil de faibles revenus (calcul qui doit nécessairement tenir compte du nombre de personnes dans le ménage), par des tranches de revenu plus simples et de grandes catégories de revenu; il en découle qu'il est impossible de comparer le statut socioéconomique par genre de ménage.

Quant au choix du découpage géographique, il a été fait en fonction de sa compatibilité avec les données fournies gratuitement aux centres Metropolis par Statistique Canada (données qui ne sont pas exploitées ici), et en tenant compte des effectifs d'immigrants en présence. Ainsi nous n'avons pas pu diviser la couronne Nord malgré sa population très importante, parce que peu d'immigrants y habitent. Nous avons opté pour un découpage géographique en 28 zones (carte 1, à la page 78) qui permet un portrait assez détaillé des quartiers centraux et de la proche banlieue de la région métropolitaine de Montréal.

Les quelques tableaux qui retracent l'évolution récente des jeunes ménages immigrants ont été possibles grâce à des compilations spéciales du recensement de 1986 utilisées dans le cadre d'une autre recherche (Mongeau et Séguin, 1993). Pour faire des comparaisons temporelles, il va de soi que les variables doivent être définies de la même façon pour les deux années. Or les seules variables du tableau de 1986 compatibles avec les données de 1996 sont le mode d'occupation du logement, le genre de ménage, le lieu de naissance du soutien (uniquement la distinction immigrant/non-immigrant), et son âge (trois

groupes seulement : 15-34 ans, 35-64 ans et 65 ans et plus). Les possibilités de comparaison dans le temps sont donc limitées à l'évolution des effectifs et du mode d'occupation. Quant au découpage géographique, il est différent mais il est possible de constituer des zones identiques en effectuant des regroupements. Cependant, le territoire de la région métropolitaine de Montréal s'est quelque peu agrandi entre 1986 et 1996, mais il y a très peu d'immigrants (1 615, soit 0,275 % de l'ensemble des immigrants de la région) dans les territoires rajoutés.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Cette étude vise à répondre, partiellement et pour le cas montréalais, à certaines des préoccupations de la SCHL en tant que partenaire du projet Metropolis⁴. Par exemple, il y a lieu de croire que l'impact de l'immigration sur le marché du logement et l'évolution des préférences des immigrants en matière de logement sont en transformation. Nous avons évoqué plus haut le nouvel attrait de la banlieue et de la maison unifamiliale chez les ménages immigrants. Dans un contexte global de faible croissance des ménages familiaux, il paraît donc important de dresser un portrait à jour des caractéristiques de cette population et des logements qu'elle occupe et plus particulièrement celles des jeunes qui sont les acteurs actuels ou de demain dans la consommation de logements. De plus, dans une problématique d'accès au logement, il est important de savoir si, toutes choses étant égales par ailleurs, le taux d'effort des jeunes immigrants est plus élevé que celui des jeunes non immigrants, et si les jeunes immigrants des minorités visibles à faibles revenus arrivent à se localiser comme ceux qui n'appartiennent pas aux minorités visibles.

L'étude vise aussi à répondre à nos propres préoccupations, découlant de la littérature existante évoquée plus haut, ainsi qu'à celles de certains intervenants des autres paliers gouvernementaux qui participent au Volet 2 d'Immigration et métropoles. La localisation géographique des jeunes des minorités visibles vivant dans des ménages à faibles revenus est notamment une question importante pour les intervenants du milieu sociocommunautaire. Nous accordons également une attention particulière aux conditions de vie des jeunes issus de l'immigration qui vivent au foyer parental, afin d'évaluer – dans la mesure où les données le permettent – s'ils sont bien logés ou non.

⁴ Sur la page WEB de la SCHL du Projet Metropolis, consultée le 23/11/99), il était notamment mentionné : «l'impact de l'immigration sur le marché du logement; l'évolution des préférences des immigrants en matière de logement» et «l'accès au logement et la discrimination reliée au logement».

L'analyse distinguera deux univers, celui des jeunes issus de l'immigration, qui seront analysés à titre d'individus, et celui des ménages dont le soutien principal est jeune et immigrant. Les questions de recherche ont été formulées en fonction de ces deux univers.

Questions portant sur l'univers des particuliers

Le premier chapitre de ce rapport tente de répondre aux questions suivantes :

- Les jeunes issus de l'immigration vivent-ils au foyer parental dans une proportion qui diffère de celle des non-immigrants ? Comment ces tendances diffèrent-elles selon le sexe du jeune adulte ?
- Comment les jeunes adultes vivant chez leurs parents se répartissent-ils entre les foyers biparentaux et monoparentaux, et comment la propension à vivre en famille monoparentale varie-t-elle en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du soutien du ménage ?
- Les ménages à soutien immigrant auxquels ces jeunes appartiennent jouissent-ils du même statut socioéconomique que les autres ménages ? Quel est l'impact de l'appartenance ou non à une minorité visible sur le revenu de ces ménages ? Quelles différences sont observables entre les revenus des ménages de propriétaires et de locataires ? Chez les locataires, comment les revenus varient-ils en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible ?
- Dans quelle proportion les jeunes qui vivent dans un foyer parental à soutien immigrant, comparativement aux autres jeunes, habitent-ils un logement occupé en propriété ? Comment cette propension diffère-t-elle selon l'appartenance à une minorité visible et le statut familial (foyer biparental ou monoparental) ?
- Dans le cas des jeunes d'origine immigrante vivant dans un foyer parental occupé en propriété, dans quel type d'habitat se situent ces logements (quartier central constitué essentiellement de logements

multiples, quartier de banlieue caractérisé par des maisons unifamiliales, etc.), et en quoi ces patrons de localisation diffèrent-ils de ceux des non-immigrants ? Quelles différences observe-t-on selon l'appartenance à une minorité visible ?

- Enfin, parmi l'ensemble des jeunes vivant au foyer parental, quels sous-groupes (en termes d'origine, d'appartenance à une minorité visible et de statut familial) sont les plus susceptibles de vivre dans un logement en propriété et localisé en banlieue de faible densité, soit le type d'habitat susceptible d'offrir la meilleure qualité de vie aux jeunes qui vivent chez leurs parents ?

Questions portant sur l'univers des ménages

Dans le deuxième chapitre du rapport, nous traiterons des données portant sur l'univers des ménages en abordant les questions suivantes :

- Les jeunes ménages dont le soutien est immigrant augmentent-ils plus rapidement que les autres jeunes ménages ? Cette augmentation se produit-elle au même rythme sur l'ensemble du territoire métropolitain ?
- Où, à l'intérieur de la région métropolitaine, résident les ménages dont le soutien est un jeune immigrant, par rapport aux autres jeunes ménages et par rapport aux ménages immigrants plus âgés ?
- Les jeunes immigrants accèdent-ils autant à la propriété que les jeunes non immigrants ou que leurs aînés ? Optent-ils plus que les natifs ou leurs aînés pour la maison unifamiliale ? Autrement dit, observe-t-on, chez les ménages dont le soutien est un jeune immigrant, des différences importantes dans l'accès à la propriété ou à la maison unifamiliale ?
- Dans une perspective dynamique, comment évolue le taux de propriété chez les jeunes ménages immigrants entre 1986 et 1996, par rapport aux plus âgés et par rapport aux non-immigrants ?

- À type de ménage égal, les jeunes ménages immigrants consacrent-ils la même proportion de leur revenu aux dépenses de logement que les jeunes ménages non immigrants ?
- Le revenu joue-t-il un rôle différent dans la localisation des jeunes selon qu'ils vivent dans des ménages à soutien immigrant ou natif, appartenant à une minorité visible ou non ? L'accès à la propriété est-il influencé par le fait de ne pouvoir compter que sur de faibles revenus pour vivre ou encore par l'appartenance à une minorité visible ?

CHAPITRE 1 : LES JEUNES ADULTES ISSUS DE L'IMMIGRATION ET VIVANT AU FOYER PARENTAL : LEUR IMPORTANCE, LA SITUATION FINANCIÈRE DE LEUR MÉNAGE ET LEUR QUALITÉ DE VIE RÉSIDENTIELLE

Le départ tardif du foyer parental

Les données que nous avons obtenues sur les modes de vie des jeunes adultes demeurant chez leurs parents⁵ semblent confirmer, pour le cas montréalais en 1996, les résultats de recherches antérieures qui ont noté la propension plus forte des jeunes de certaines origines ethnoculturelles à quitter tardivement le foyer parental. Rappelons toutefois que nos résultats ne sont pas directement comparables à ceux des recherches antérieures, en ce sens que nos données ventilent la population des jeunes en fonction de l'origine (entendu ici au sens d'immigrant ou non-immigrant) et de l'appartenance à une minorité visible du soutien du ménage, tandis que les études antérieures (ex. Boyd, 2000) utilisent la variable « origine ethnique » de l'individu⁶.

Les écarts entre les jeunes des ménages immigrants⁷ et ceux des ménages non immigrants⁸ dans la propension à vivre au foyer parental sont très importants chez les 20-24 ans et les 25-29 ans (tableau 1.1). Parmi les 20-24 ans, un peu moins de la moitié (49 %) des jeunes des ménages non immigrants demeurent chez leurs parents, mais cette proportion s'élève à 75 % chez leurs homologues des ménages immigrants. Parmi les 25-29 ans, les jeunes sont beaucoup moins

⁵ Il s'agit, dans notre banque de données, des jeunes qui ont le statut d'enfants dans une famille de recensement, selon la définition d'enfant utilisée par Statistique Canada dans le recensement de 1996. Selon ce concept, parmi les personnes vivant avec leurs parents, seules les personnes qui n'ont jamais été mariées et/ou n'ont pas elles-mêmes des enfants sont considérées comme enfants dans une famille de recensement.

⁶ Cela veut dire que les jeunes repérés dans nos données *et qui ne sont pas le principal soutien du ménage dans lequel ils vivent* peuvent être soit des immigrants eux-mêmes, soit des personnes nées au Canada de parents immigrants ou vivant dans un autre type de ménage où le principal soutien est un immigrant.

⁷ Ménages dont le principal soutien est immigrant.

⁸ Ménages dont le principal soutien est né au Canada.

susceptibles de vivre chez leurs parents, mais les écarts entre les deux groupes sont encore plus marqués (15 % contre 39 %).

Chez les 30-34 ans (données non présentées ici), le fait de vivre encore chez ses parents devient un phénomène marginal dans les ménages non immigrants (5 %), mais il reste non négligeable dans les ménages immigrants (15 %). Il est intéressant de constater que le fait de vivre chez ses parents pour les jeunes des ménages immigrants est un phénomène nettement moins marqué lorsque le soutien du ménage est membre d'une minorité visible.

Tableau 1. 1 : Proportion et nombre de jeunes adultes vivant au foyer parental en fonction de l'origine et de l'appartenance ou non à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996

<i>SOUTIEN DU MÉNAGE</i>		<i>ÂGE DU JEUNE ADULTE</i>		
<i>ORIGINE</i>	<i>APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE</i>	<i>15-19</i>	<i>20-24</i>	<i>25-29</i>
<i>Total</i>	<i>Total</i>	92,1 % 192 780	55,1 % 120 375	20,0 % 48 950
<i>Non-immigrant</i>	<i>Total</i>	91,4 % 134 665	48,6 % 74 820	14,5 % 26 690
	<i>Oui</i>	63,2 % 800	14,8 % 345	8,4 % 195
	<i>Non</i>	91,6 % 133 865	49,2 % 74 475	14,6 % 26 395
<i>Immigrant</i>	<i>Total</i>	94,4 % 56 905	75,1 % 45 055	38,9 % 22 090
	<i>Oui</i>	91,5 % 27 250	64,7 % 18 705	27,7 % 8 270
	<i>Non</i>	97,3 % 29 655	84,8 % 26 350	51,2 % 13 820

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

Ce résultat est en contraste avec celui de Boyd (2000), qui a trouvé des taux élevés de résidence au foyer parental pour les jeunes adultes de certaines minorités visibles (plus particulièrement chez des groupes de diverses origines asiatiques). Nous sommes portées à penser que ce résultat s'explique, en partie, par la composition particulière des minorités visibles montréalaises par rapport à celles de l'ensemble du Canada (à Montréal, la part de la minorité noire est plus importante, et celle des minorités asiatiques moins importante) et par la prépondérance numérique des origines sud-européennes chez les immigrants n'appartenant pas à une minorité visible (Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration 1993; Statistique Canada, recensement de 1996, données non publiées disponibles pour les chercheurs du Projet Metropolis). Or, nous savons déjà que les jeunes adultes issus de l'immigration de l'Europe du Sud ont une forte propension à vivre au foyer parental (Boyd 2000; Rose, Mongeau et Chicoine 1999)⁹.

Une comparaison des modes de vie des jeunes adultes, où l'on tient compte à la fois de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du soutien du ménage, révèle que les écarts entre immigrants et non-immigrants dans la propension à vivre chez leurs parents sont plus grands dans le cas des ménages de minorités visibles chez les 15-19 ans et les 20-24 ans. Ce résultat suggère que les départs du foyer parental à un âge relativement jeune seraient plus fréquents chez les enfants des ménages de minorités visibles établis depuis longtemps au Canada; toutefois, à cause de la faiblesse des effectifs de ce sous-

⁹ Nous avons également regardé les modes de vie des jeunes ayant quitté le foyer parental sans former un couple ou un ménage de parent seul. Comment se répartissent-ils entre les deux autres modes de vie possibles, soit vivre seul ou partager un logement avec d'autres personnes non apparentées ? Les données (non présentées ici) appuient ce que nous avons suggéré dans la problématique, c'est-à-dire que, dans ce sous-univers, les jeunes d'origine immigrante sont plus susceptibles que les autres de partager un logement avec d'autres plutôt que de vivre seul. Cette tendance est accentuée chez les immigrants des minorités visibles, sans doute à cause des difficultés d'insertion économique encore plus grandes pour ces groupes (Pendakur, 2000; Pendakur & Pendakur, 1998). Toutefois, les 15-19 ans forment l'exception : dans ce groupe d'âge, c'est chez les immigrants n'appartenant pas à une minorité visible que la tendance à partager un logement semble être la plus forte (quoique la faiblesse des effectifs nous incite à interpréter ces chiffres avec prudence).

groupe dans notre échantillon montréalais, il s'agit plutôt d'une hypothèse qui mérite d'être explorée dans d'autres contextes.

Différences selon le sexe

Passons maintenant à la question des *différences selon le sexe* du jeune adulte (tableau 1.2). Il est bien connu que la variable sexe et les rapports de genre influent sur l'âge de départ du foyer parental : les femmes se marient ou se mettent en couple à un âge plus jeune que les hommes, mais elles partent également plus tôt pour s'installer de façon autonome avant de se mettre en couple, ce qui serait, dans certains cas, relié à leur désir d'échapper aux responsabilités domestiques lourdes qui incombent traditionnellement aux femmes au foyer et d'avoir plus de liberté personnelle (Goldscheider et da Vanzo, 1989). Nos données montréalaises sont conformes à ce portrait global : par exemple, chez les 20-24 ans, 62 % des hommes contre seulement 48 % des femmes vivent au foyer parental. En contrepartie, dans ce même groupe d'âge, le pourcentage de femmes vivant en couple est le double de ce qu'on observe chez les hommes (26 % contre 13 %).

Tableau 1. 2 : Proportion et nombre de jeunes adultes vivant au foyer parental en fonction de l'origine du principal soutien du ménage et du sexe du jeune adulte, RMR de Montréal, 1996

ORIGINE DU SOUTIEN DU MÉNAGE	SEXE DU JEUNE ADULTE	ÂGE DU JEUNE ADULTE		
		15-19	20-24	25-29
Total	Total	92 % 192 780	55 % 120 375	20 % 48 950
	Homme	94 %	62 %	25 %
	Femme	90 %	48 %	15 %
Non-immigrant	Total	91 % 134 665	49 % 74 820	14,5 % 26 690
	Homme	93,5 %	57 %	19 %
	Femme	89 %	41 %	10 %
Immigrant	Total	94 % 56 905	75 % 45 055	39 % 22 090
	Homme	95 %	80 %	47 %
	Femme	93,5 %	70 %	31 %

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

Le départ plus tardif des jeunes hommes est un trait de la société canadienne dans son ensemble, mais les différences selon le sexe sont-elles plus ou moins importantes selon que l'on a des parents immigrants ou nés au Canada ? D'après nos données, les hommes sont toujours proportionnellement plus nombreux que les femmes à vivre au foyer parental, qu'il s'agisse des jeunes adultes dans les ménages à soutien immigrant ou des autres (tableau 1.2). Cette tendance est plus marquée chez les 20-24 ans : dans ce cas, 57 % des hommes mais seulement 41 % des femmes vivent au foyer parental parmi les ménages non immigrants; parmi les immigrants, les pourcentages de jeunes au foyer sont beaucoup plus élevés, mais l'écart hommes/femmes s'avère moins important (80 % contre 70 %). Ce résultat est semblable à ceux de Boyd (2000). De nos jours, il est fort probable que les parents immigrants encouragent fortement leurs enfants, les filles autant que les garçons, à demeurer au foyer parental afin de favoriser leur réussite scolaire ou leur insertion sur le marché du travail tout en leur procurant de bonnes conditions de vie (Albert, 1999). De fait, chez les 20-24 ans, l'écart entre hommes et femmes est plus marqué dans les ménages à soutien non immigrant. Par contre, chez les 25-29 ans, on observe l'opposé, soit un écart entre les sexes beaucoup plus marqué (16 points de pourcentage) chez les ménages immigrants. On peut sans doute expliquer ce résultat par la tradition culturelle assez forte chez certains groupes ethniques, selon laquelle les jeunes hommes demeurent au foyer parental jusqu'au mariage, même s'ils sont bien intégrés au marché du travail (Goldscheider et Goldscheider, 1993).

Statut familial

En ce qui concerne le statut familial, il importe de noter que, parmi les jeunes qui vivent chez leurs parents, la propension à vivre dans un foyer monoparental est en général moins élevée chez ceux issus de l'immigration (tableau 1.3). Cependant, chez les immigrants, la propension à vivre dans un foyer monoparental est beaucoup plus élevée chez ceux appartenant à une minorité visible. Mais c'est chez les non-immigrants appartenant à une minorité visible que l'on observe la plus haute propension à vivre en foyer monoparental. Il est important de constater que les jeunes adultes vivant dans un foyer parental dont

le soutien est membre d'une minorité visible sont plus susceptibles de faire partie d'un foyer monoparental, peu importe que ce soutien soit immigrant ou non. Par exemple, comme l'indique le tableau 1.3, chez les 15-19 et les 20-24 ans, respectivement 27% et 26 % des jeunes adultes vivant dans un ménage dont le soutien est immigrant et membre d'une minorité visible se retrouvent dans un foyer monoparental comparé à seulement 15 % de leurs homologues ne faisant pas partie d'une minorité visible.

Chez les 25-29 ans, ces pourcentages grimpent respectivement à 30 % et à 17,5 %; ces taux supérieurs pour les enfants plus âgés – que l'on observe aussi dans les ménages non immigrants – seraient le reflet de solidarités intergénérationnelles, en ce sens que certains jeunes adultes seraient réticents à laisser leur mère ou leur père¹⁰ vivre seul.

Tableau 1. 3 : Proportion de jeunes adultes vivant dans un foyer monoparental en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996

<i>SOUTIEN DU MÉNAGE</i>		<i>ÂGE DU JEUNE ADULTE</i>		
<i>ORIGINE</i>	<i>APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE</i>	<i>15-19</i>	<i>20-24</i>	<i>25-29</i>
<i>Total</i>	<i>Tous</i>	24%	23%	27%
<i>Non-immigrant</i>	<i>Tous</i>	26%	25%	31%
	<i>Oui</i>	40%	35%	44%
	<i>Non</i>	26%	25%	31%
<i>Immigrant</i>	<i>Tous</i>	21%	19,5%	22%
	<i>Oui</i>	27%	26%	30%
	<i>Non</i>	15%	15%	17,5%

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

¹⁰ Rappelons que les soutiens de famille monoparentale sont des femmes dans environ 80% des cas.

La situation financière des ménages où résident les jeunes vivant au foyer parental

Que nous indiquent les données sur la situation financière des ménages comptant de jeunes adultes (tableau 1.4) ? Rappelons que notre base de données contient des informations sur le revenu médian ainsi que sur les tranches de revenu du ménage. Puisqu'il n'était pas possible (en raison du coût des tableaux) d'obtenir des informations sur la situation des ménages en relation avec les seuils de faibles revenus, nous nous servons du pourcentage des ménages dont le revenu se situe en deçà de 20 000 \$ comme approximation de la proportion des ménages à faibles revenus ¹¹.

Ouvrons d'abord une parenthèse pour signaler que nous avons jugé prudent d'analyser séparément les foyers biparentaux et monoparentaux à cause des différences de revenu marquées entre ces deux types de foyer, peu importe l'origine du soutien du ménage. La fréquence de faibles revenus étant plus élevée au sein de familles monoparentales, ces jeunes sont donc plus susceptibles d'être pauvres et il y a une plus grande probabilité qu'ils vivent dans des conditions de logement inadéquates. En général, nos données (tirées de notre commande spéciale, mais non présentées ici) montrent que les revenus médians des familles qui logent des enfants âgés de 15 à 29 ans sont plus élevés que ceux des familles n'ayant que des enfants de moins de 15 ans, peu importe l'origine ou l'appartenance à une minorité visible du soutien du ménage. Rappelons à cet égard que le revenu du ménage comprend aussi le revenu individuel des jeunes y résidant, le cas échéant. Il n'est donc pas surprenant de constater, par exemple, dans les groupes d'âge de 20-24 et 25-29 ans, où les jeunes au foyer risquent d'être en emploi – du moins à temps partiel –, que le revenu du ménage est normalement plus élevé que dans le groupe des 15-19 ans (tableau 1.4).

¹¹ Les seuils de faibles revenus, pour les villes de 500 000 habitants et plus en 1996, étaient de 21 092 \$ pour un ménage de deux personnes et de 26 232 \$ pour un ménage de trois personnes. Notre seuil de 20 000 \$ est donc très conservateur comme indication de la fréquence des ménages à faibles revenus.

**Tableau 1. 4 : Jeunes adultes vivant au foyer parental :
revenu médian du ménage et proportion de ménages ayant un revenu de
moins de 20 000\$, en fonction de l'origine et de l'appartenance à une
minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996**

a) Familles biparentales

SOUTIEN DU MÉNAGE		ÂGE DU JEUNE ADULTE					
		15-19		20-24		25-29	
		Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)	Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)	Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)
ORIGINE	APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE						
Total	Tous	8%	62 488	6%	69 186	6%	69 155
Non-immigrant	Oui	18%	54 273	13%	62 171	0%	69 250
	Non	5%	67 198	3%	76 516	4%	75 088
Immigrant	Oui	19%	42 097	16%	47 439	14,5%	57 413
	Non	8%	56 814	6%	62 446	5,5%	65 376

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

b) Familles monoparentales

SOUTIEN DU MÉNAGE		ÂGE DU JEUNE ADULTE					
		15-19		20-24		25-29	
		Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)	Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)	Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)
ORIGINE	APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE						
Total	Tous	34%	29 286	24%	37 246	19%	40 930
Non-immigrant	Oui	64%	13 125	46%	26 572	*	*
	Non	29%	31 815	19%	40 804	17%	41 873
Immigrant	Oui	53%	18 888	42,5%	23 461	28%	33 270
	Non	34%	30 830	22%	38 710	16%	42 399

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

* Effectifs trop petits.

Il est également possible que, dans certains cas, les enfants plus âgés décident de demeurer chez leurs parents lorsque ceux-ci ont des revenus élevés, ce qui

donne au jeune adulte de meilleures conditions de logement et un niveau de vie plus élevé que s'il vivait seul.

On observe aussi, à la lecture du tableau 1.4, que la situation financière des ménages immigrants où vivent des enfants adultes semble être assez confortable lorsqu'il s'agit d'une famille biparentale dont le soutien ne fait pas partie d'une minorité visible. Il n'en demeure pas moins que dans les familles biparentales, les revenus médians sont beaucoup plus bas chez les familles immigrantes que chez les familles non immigrantes, quel que soit le groupe d'âge du jeune adulte. La propension à disposer de faibles revenus y est également beaucoup plus forte, plus particulièrement chez celles appartenant à une minorité visible. Chez les familles monoparentales, le portrait est plus complexe : par exemple, dans le cas des 25 à 29 ans n'appartenant pas à une minorité visible, le revenu médian du ménage est légèrement plus élevé chez les immigrants que chez les non-immigrants; et dans le cas des jeunes de 15 à 19 ans, les revenus médians les plus faibles se trouvent chez les ménages non immigrants appartenant à une minorité visible. Bien que nous ne disposions pas de données indiquant la contribution des enfants aux revenus des ménages monoparentaux, et bien que la faiblesse des effectifs de la catégorie « minorité visible non immigrante » nous impose beaucoup de prudence, ces derniers résultats illustrent l'importance de nuancer nos conclusions concernant la précarité économique des ménages monoparentaux immigrants où vivent nombre de jeunes adultes. Le fait d'appartenir à une minorité visible semble un meilleur prédicteur de la pauvreté chez les familles monoparentales que le fait de vivre dans un ménage dont le soutien est immigrant.

Différences selon le mode d'occupation

À la lecture des quatre sous-tableaux composant le tableau 1.5 (i et ii), nous constatons d'abord que les revenus sont beaucoup plus élevés chez les propriétaires que chez les locataires, ce qui n'est guère surprenant. De plus, chez les familles immigrantes, les ménages monoparentaux propriétaires ont des revenus plus élevés que les ménages biparentaux locataires.

Néanmoins, il existe des différences marquées de revenu au sein des ménages propriétaires : en général, les revenus les plus élevés se trouvent chez ceux qui ne sont ni immigrants ni membres d'une minorité visible, tandis que les plus modestes se retrouvent chez les immigrants des minorités visibles. (On remarque toutefois une exception : dans les foyers immigrants – tant biparentaux que monoparentaux – où vivent des enfants de 25-29 ans, le revenu est comparable, que le soutien du ménage soit membre d'une minorité visible ou non).

Les jeunes qui vivent au foyer parental se révèlent donc plus à risque de connaître des conditions matérielles insatisfaisantes s'ils habitent un logement locatif. Examinons donc maintenant de plus près la situation des ménages locataires (tableau 1.5-ii).

La situation des locataires

Dans les foyers biparentaux, la situation financière des foyers immigrants locataires nous semble en général relativement bonne pour les ménages ne faisant pas partie des minorités visibles. Néanmoins, chez les 15 à 19 ans de ce groupe, la proportion vivant dans des ménages à faibles revenus est passablement élevée (23 %). C'est chez les immigrants des minorités visibles que l'on retrouve les revenus médians les plus faibles et le plus haut pourcentage de « faibles revenus » (selon notre indicateur approximatif, soit les ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$). Au sein de ce groupe, ce taux s'élève à 33 % dans les foyers où vivent des enfants de 15-19 ans et à 25 % dans ceux de 20-24 ans et de 25-29 ans.

Dans les foyers monoparentaux locataires, les données du tableau 1.5ii-b suggèrent que chez ceux qui ne font pas partie des minorités visibles, le fait d'être immigrant augmente le risque de faibles revenus. Mais le fait d'être membre d'une minorité visible augmente le risque de pauvreté de façon plus importante que le fait d'être immigrant. Chez les ménages où l'on retrouve des 15-19 ans, on constate des taux de faibles revenus élevés ou très élevés, qu'il s'agisse d'un ménage immigrant ou non. Dans le cas des ménages ne faisant

pas partie des minorités visibles, la pauvreté est plus fréquente chez les immigrants, mais on observe le contraire chez les minorités visibles.

Tableau 1. 5-i : Jeunes adultes vivant avec leurs parents dans un logement en propriété : revenu médian du ménage en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996

a) Familles biparentales

SOUTIEN DU MÉNAGE		ÂGE DU JEUNE ADULTE		
		15-19	20-24	25-29
ORIGINE	APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE	Revenu médian (\$)	Revenu médian (\$)	Revenu médian (\$)
<i>Total</i>	<i>Tous</i>	68 616	74 588	74 319
<i>Non-immigrant</i>	<i>Oui</i>	63 863	79 396	69 663
	<i>Non</i>	71 685	80 071	80 482
<i>Immigrant</i>	<i>Oui</i>	53 890	58 785	67 945
	<i>Non</i>	62 169	65 226	67 887

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

b) Familles monoparentales

SOUTIEN DU MÉNAGE		ÂGE DU JEUNE ADULTE		
		15-19	20-24	25-29
ORIGINE	APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE	Revenu médian (\$)	Revenu médian (\$)	Revenu médian (\$)
<i>Total</i>	<i>Tous</i>	42 717	48 129	51 204
<i>Non-immigrant</i>	<i>Oui</i>	*	*	*
	<i>Non</i>	43 573	50 733	52 522
<i>Immigrant</i>	<i>Oui</i>	35 598	42 522	48 721
	<i>Non</i>	40 976	45 207	48 308

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.
* Effectifs trop petits.

Tableau 1.5- ii : Jeunes adultes vivant avec leurs parents dans un logement loué : revenu médian du ménage et proportion de ménages ayant un revenu de moins de 20 000\$, en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996

a) Familles biparentales

SOUTIEN DU MÉNAGE		ÂGE DU JEUNE ADULTE					
		15-19		20-24		25-29	
ORIGINE	APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE	Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)	Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)	Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)
<i>Total</i>	<i>Tous</i>	21%	39 128	15%	46 654	15%	48 664
<i>Non-immigrant</i>	<i>Oui</i>	*	*	*	*	*	*
	<i>Non</i>	14%	46 420	8%	55 577	10%	56 610
<i>Immigrant</i>	<i>Oui</i>	33%	27 562	25%	33 293	24,5%	36 982
	<i>Non</i>	23%	36 433	16%	43 015	12%	47 207

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.
* Effectifs trop petits.

b) Familles monoparentales

SOUTIEN DU MÉNAGE		ÂGE DU JEUNE ADULTE					
		15-19		20-24		25-29	
ORIGINE	APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE	Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)	Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)	Revenu du ménage < 20 000\$	Revenu médian (\$)
<i>Total</i>	<i>Tous</i>	46%	21 694	35%	28 295	28 %	32 449
<i>Non-immigrant</i>	<i>Oui</i>	77%	10 038	57%	18 294	*	*
	<i>Non</i>	40%	24 545	28%	32 473	25%	34 814
<i>Immigrant</i>	<i>Oui</i>	63%	16 350	53%	18 761	36%	27 408
	<i>Non</i>	50%	20 191	32%	30 100	27%	32 388

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.
* Effectifs trop petits.

Chez les 20-24 ans, on observe le même patron, bien que les fréquences de faibles revenus soient moindres. Pour le cas des 25 à 29 ans, la faiblesse des effectifs de minorités visibles non immigrantes nous empêche de faire le même genre de comparaison. Il est par ailleurs intéressant de noter que la situation des ménages immigrants faisant partie des minorités visibles s'améliore de façon sensible lorsqu'on compare le groupe des enfants de 20 à 24 ans (taux de faibles revenus de 53 %) au groupe de 25 à 29 ans (taux de faibles revenus de 36 %). On peut faire l'hypothèse que c'est le revenu de l'enfant qui entre en jeu ici, et puisqu'on n'observe pas de pareille tendance chez ceux qui ne font pas partie des minorités visibles, peut-on y voir un autre indicateur du type de solidarité familiale évoqué plus haut ?

Nous avons présenté jusqu'ici un portrait assez nuancé de la situation financière des ménages où de jeunes adultes vivent chez leurs parents, en ventilant les données selon le groupe d'âge. Mais il importe aussi de pouvoir saisir les tendances plus globales. Ainsi, nous avons fait une simulation pour calculer ce que seraient les distributions des revenus au sein des sous-groupes de locataires étudiés *si chacun d'entre eux avait la même répartition procentuelle* des tranches d'âge (15-19, 20-24 et 25-29 ans), une procédure appelée « standardisation ». Ces données standardisées (tableau 1.6) nous confirment que, parmi les locataires de la région montréalaise ayant des enfants adultes (15-29 ans) à la maison, les ménages ayant pour soutien un parent unique né au Canada et appartenant à une minorité visible montrent la plus forte probabilité (62 %) à vivre dans un ménage dont le revenu est inférieur à 20 000 \$. En deuxième place (50 %), on retrouve les immigrants des minorités visibles, suivis des immigrants n'appartenant pas à une minorité visible (36 %) et, en dernière place, les non-immigrants n'appartenant pas à une minorité visible (31 %). Dans tous les cas, le risque de vivre au sein d'un ménage à faibles revenus est beaucoup plus bas dans les familles biparentales que dans les familles monoparentales, même lorsqu'il s'agit d'immigrants, et encore plus bas si ces familles biparentales ne font pas partie d'une minorité visible.

Tableau 1. 6 : Jeunes adultes vivant avec leurs parents locataires : proportion (%) de ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du soutien du ménage et type de famille, RMR de Montréal, 1996 (données standardisées par âge)

SOUTIEN DU MÉNAGE		TYPE DE FAMILLE	
ORIGINE	APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE	Biparentale	Monoparentale
Total	Tous	16,9	35,9
Non-immigrant	Oui	25,9	61,9
	Non	10,7	30,8
Immigrant	Oui	27,5	49,8
	Non	16,9	35,6

La qualité de vie résidentielle des jeunes qui vivent au foyer parental

Fréquence de la propriété comme mode d'occupation

Nous avons déjà vu qu'il existe une forte relation entre le niveau de revenu des ménages et leur mode d'occupation d'un logement. Si le portrait socioéconomique des ménages *locataires* immigrants où vivent de jeunes adultes n'ayant pas quitté le foyer parental est assez partagé (dépendamment du statut familial et de l'appartenance à une minorité visible), nous pouvons dire que les ménages *propriétaires* immigrants où vivent des enfants adultes ont en général un revenu de classe moyenne. Ainsi, le pourcentage de jeunes habitant le foyer parental qui vivent dans des logements possédés par leur(s) parent(s) est un indicateur rapide de leur statut économique et de la qualité de leur environnemental résidentiel, puisque dans notre société la propriété résidentielle offre généralement un chez-soi plus spacieux et une plus grande stabilité résidentielle comparativement à la location. Globalement, en ce qui concerne le pourcentage de jeunes adultes vivant dans un logement occupé et possédé par leur(s) parent(s) (tableau 1.7-i), on n'observe que des différences mineures entre ceux qui vivent avec des parents nés au Canada et ceux dont les parents sont immigrants. Notons cependant que dans le groupe des 15-19 ans, le taux de propriété est de huit points de pourcentage plus bas chez les ménages

immigrants. Cet écart s'amenuise chez les 20-24 ans et, fait intéressant, s'inverse chez les 25-29 ans.

Le portrait donné par cet indicateur s'avère en général assez favorable, surtout pour les jeunes des foyers biparentaux (tableau 1.7-ii). Les enfants de foyers immigrants n'appartenant pas à une minorité visible vivent dans des maisons possédées par leurs parents dans la même proportion (dépassant toujours 80 %) que leurs homologues des foyers non immigrants et dans une proportion encore plus élevée dans le cas des 25-29 ans.

Puisque la propriété offre plus de stabilité résidentielle et, normalement, plus d'espace que le logement locatif, on pourrait dire que si les enfants adultes issus de l'immigration tendent à quitter le foyer familial plus tardivement que les autres, c'est qu'ils ont de fortes chances de vivre dans de bonnes conditions résidentielles. Même chez les immigrants des minorités visibles, la proportion d'enfants adultes vivant dans des maisons possédées par leurs parents est relativement élevée (59 % ou plus).

Dans les foyers monoparentaux, il n'est pas surprenant de constater que les proportions de propriétaires sont beaucoup moins élevées. Toutefois, elles varient passablement selon l'origine et l'appartenance, ou non, à minorité visible. Dans certains cas, cette proportion atteint 63%, comme dans celui des enfants de 25-29 ans issus de l'immigration mais n'appartenant pas à une minorité visible. Chez les ménages monoparentaux immigrants, le fait d'appartenir à une minorité visible diminue sensiblement la propension à devenir propriétaire. Par exemple, chez les 20-24 ans, seulement 30 % des jeunes adultes appartenant à des minorités vivent dans un logement possédé par leur parent contre 56 % chez les autres.

Tableau 1. 7-i : Jeunes adultes vivant au foyer parental : proportion dont le logement est posséd  par l'occupant (quel que soit le type de famille), en fonction de l'origine du principal soutien du m nage, RMR de Montr al, 1996

ORIGINE DU SOUTIEN DU M�NAGE	�GE DU JEUNE ADULTE		
	15-19	20-24	25-29
<i>Total</i>	68%	73%	72%
<i>Non-immigrant</i>	71%	75%	71%
<i>Immigrant</i>	63%	71%	74%

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations sp ciales pr par es pour Immigration et m tropoles.

Tableau 1.7-ii : Jeunes adultes vivant au foyer parental : proportion dont le logement est poss d  par l'occupant, en fonction de l'origine et de l'appartenance   une minorit  visible du principal soutien du m nage, RMR de Montr al, 1996

a) Familles biparentales

SOUTIEN DU M�NAGE		�GE DU JEUNE ADULTE		
ORIGINE	APPARTENANCE � UNE MINORIT� VISIBLE	15-19	20-24	25-29
<i>Total</i>	<i>Tous</i>	78%	82%	80,5%
<i>Non-immigrant</i>	<i>Tous</i>	82%	84%	81%
	<i>Oui</i>	83%	82%	95,5%*
	<i>Non</i>	82%	84%	80,5%
<i>Immigrant</i>	<i>Tous</i>	71%	78%	81%
	<i>Oui</i>	59%	65%	68%
	<i>Non</i>	81%	85%	87,5%

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations sp ciales pr par es pour Immigration et m tropoles.
* Bas  sur seulement 110 cas.

b) Familles monoparentales

SOUTIEN DU M�NAGE		�GE DU JEUNE ADULTE		
ORIGINE	APPARTENANCE � UNE MINORIT� VISIBLE	15-19	20-24	25-29
<i>Total</i>	<i>Tous</i>	38%	45%	49%
<i>Non-immigrant</i>	<i>Tous</i>	40%	47%	49%
	<i>Oui</i>	17%	8%	*
	<i>Non</i>	40,5%	47%	49%
<i>Immigrant</i>	<i>Tous</i>	32%	42%	50%
	<i>Oui</i>	24%	30%	37%
	<i>Non</i>	46%	56%	63%

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations sp ciales pr par es pour Immigration et m tropoles.
* Effectifs trop petits.

Localisation géographique et densité de l'habitat

On peut dire que les jeunes adultes qui vivent dans une maison occupée et possédée par leurs parents sont en général bien logés, mais leur qualité de « vie résidentielle » risque quand même de varier selon la taille de cette maison. Plus celle-ci sera spacieuse, plus le ou la jeune adulte sera en mesure de garder une certaine intimité tout en vivant chez ses parents (Rose, Mongeau et Chicoine, 1999). Notre base de données ne contient pas d'indications précises à ce sujet¹², mais nous pouvons l'aborder de façon approximative en regardant la localisation géographique des propriétés où vivent ces jeunes adultes demeurant au foyer parental.

Dans la région de Montréal, les logements des quartiers centraux sont majoritairement des logements multiples superposés dans des bâtiments de deux ou trois étages, connus sous le nom de « plex » (duplex, triplex...). Ce type d'habitation a été privilégié par un grand nombre de ménages immigrants, depuis les années 1950 jusqu'aux années 1970, en provenance surtout d'Europe du Sud et de l'Est, qui cherchaient des propriétés à prix modeste. De nos jours, beaucoup de ces propriétaires, suivant le modèle typique des années passées, occupent un étage de l'immeuble, les autres logements étant loués (Lavigne, 1987). Ainsi, nombre d'enfants adultes issus de ces vagues d'immigration sont susceptibles de vivre encore chez leurs parents dans ce type de logement. De plus, certains groupes associés à la « nouvelle immigration » (par exemple les Latino-Américains ou les Haïtiens) ont tendance à acheter dans un quartier assez central lorsqu'ils sont en position de devenir propriétaires (Ray 1998). A priori, on peut donc penser que les jeunes adultes demeurant au foyer parental dans les zones centrales de l'agglomération, auraient une qualité de vie résidentielle différente et que certains pourraient qualifier de moins intéressante que leurs homologues des quartiers suburbains, une localisation convoitée par de nombreux immigrants plus récents accédant à la propriété (comme Brossard ou Dollard-des-Ormeaux, des banlieues multiethniques visées par de nombreux

¹² Nous n'avons pas pu faire inclure la variable « type de bâtiment » dans le tableau sur les modes de vie achetés de Statistique Canada en raison de son coût trop élevé.

ménages des couches moyennes issus des nouvelles vagues d'immigration (voir Germain et Rose, 2000).

Afin d'explorer un peu plus cette question, nous avons opté pour un regroupement des zones géographiques retenues en quatre grandes régions définies selon la quantité de maisons unifamiliales au sein du parc résidentiel de chaque zone : le centre de l'île de Montréal (habitat très dense, avec très peu de maisons unifamiliales), la proche banlieue (habitat assez dense), la banlieue de densité moyenne et la banlieue de faible densité¹³. En fonction de l'origine et de l'appartenance ou non à une minorité visible, nous regarderons comment les propriétés où les enfants adultes résident avec leurs parents sont réparties entre ces quatre zones. Afin de simplifier la présentation des résultats (tableau 1.8), nous ne retiendrons que le groupe des 20-24 ans. Le portrait diffère très peu pour les autres groupes d'âge.

Tableau 1. 8 : Jeunes adultes de 20-24 ans vivant avec deux parents dans un logement possédé par l'occupant : type d'habitat en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996

SOUTIEN DU MÉNAGE		TYPE D'HABITAT			
ORIGINE	APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE	Centre	Banlieue densément peuplée	Banlieue de densité moyenne	Banlieue de faible densité
Total	Tous	12%	13%	14%	61%
Non-immigrant	Oui	30%	16%	16%	43%
	Non	7%	8%	10%	75%
Immigrant	Oui	17%	16%	18%	48%
	Non	21%	25%	23%	31%

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

Le tableau 1.8 montre que, dans le cas des familles biparentales, la majorité des jeunes adultes vivant avec leurs parents propriétaires habitent des banlieues de faible densité lorsque ces parents ne sont pas des immigrants. Par contre, s'ils le

¹³ Il s'agit d'une catégorisation très approximative. Par exemple, on retrouve dans les proches banlieues quelques petites enclaves très aisées où les jeunes adultes peuvent sans doute avoir plus d'espace dans leurs conditions de vie que leurs pairs vivant en banlieue éloignée. Cependant, nous n'étions pas en mesure de commander des données à une échelle spatiale suffisamment fine pour permettre la prise en compte de toutes ces nuances.

sont mais n'appartiennent pas à une minorité visible, ces jeunes adultes sont répartis de façon assez égale entre les quatre grandes zones. Ce résultat porte la marque, toujours importante, de l'histoire de l'établissement des immigrants européens dans les quartiers du centre et de la proche banlieue, à laquelle nous avons déjà fait allusion.

Il est intéressant de constater que les jeunes adultes des ménages propriétaires immigrants sont plus susceptibles de vivre dans une banlieue à faible densité d'habitation lorsqu'ils appartiennent à une minorité visible. Ce résultat rappelle la diversité des statuts socioéconomiques au sein des minorités visibles montréalaises (Torczyner et Springer, 2001), car il souligne la présence d'une proportion importante, chez les immigrants des minorités visibles, de familles appartenant aux couches moyennes. Les jeunes adultes demeurant dans ces foyers sont donc bien logés et resteraient souvent dans des logements assez spacieux. Pour ce qui est des jeunes adultes vivant avec un parent unique, immigrant et propriétaire (données provenant de nos compilations spéciales mais non présentées ici), leur distribution spatiale diffère peu de celle de leurs homologues des familles biparentales; toutefois, leurs effectifs sont faibles.

Il importe de rappeler qu'il n'existe pas de relation directe ou simple entre la qualité physique de l'environnement résidentiel et la qualité de vie des enfants adultes vivant au foyer parental. Par exemple, il est possible que le fait de vivre dans un logement de type « plex » inséré dans un cadre bâti de densité relativement forte diminue le sentiment d'intimité du jeune adulte habitant chez ses parents dans un quartier central, surtout si on le compare au jeune banlieusard qui s'est approprié le sous-sol de la maison parentale. Mais on ne peut pas pour autant conclure à l'existence d'un problème d'entassement, puisque toute une gamme de facteurs personnels, psychologiques et culturels entrent aussi en jeu. Par ailleurs, une localisation plus centrale apporte des avantages aux jeunes adultes, surtout s'ils n'ont pas de voiture personnelle, notamment sur le plan de l'accessibilité aux services d'éducation et de loisirs. De plus, dans le cas des « plex », le jeune adulte pourra éventuellement reprendre

la possession d'une unité de logement avoisinant celle de ses parents, ce qui comporterait des avantages pour les deux parties.

Enfin, nous allons replacer dans un contexte plus large le groupe des jeunes adultes vivant chez leurs parents propriétaires d'une maison localisée dans une banlieue de faible densité. Nous les situerons par rapport à l'ensemble des jeunes adultes vivant au foyer parental, les deux modes d'occupation (propriétaires et locataires) confondus. Ainsi, le tableau 1.9 nous permet de voir quels sous-groupes, parmi cet univers de jeunes adultes, seraient les mieux logés, le fait d'habiter un logement possédé par leur(s) parents(s) dans une banlieue où la densité d'habitat est faible ou assez faible servant à opérationnaliser la notion d'être « bien logé ». Nonobstant les réserves que l'on pourrait apporter à cette définition, c'est dans ce type d'environnement résidentiel qu'un jeune adulte vivant chez ses parents pourrait disposer à la fois de plus d'espace et de plus d'intimité (surtout dans le cas des appartements aménagés dans le sous-sol de la maison parentale avec une entrée séparée); il s'agit, selon la littérature scientifique, de qualités d'occupation d'un logement souvent recherchées par les jeunes adultes et par leurs parents (Rose, Chicoine et Mongeau, 1999).

Selon nos données, dans le cas des familles biparentales, la proportion de jeunes vivant dans une banlieue de faible densité et dans un logement possédé par leurs parents se situe entre 55 % et 64 % pour ce qui est des non-immigrants (selon le groupe d'âge du jeune adulte), tandis que ces taux varient seulement de 22 % à 31 % chez les immigrants. Si l'on considère seulement les jeunes issus de l'immigration, ceux dans la vingtaine appartenant à une minorité visible sont plus susceptibles que les autres de vivre dans des propriétés localisées dans des banlieues de faible densité, alors que cette situation est inversée chez les 15-19 ans.

Tableau 1. 9 : Jeunes adultes vivant au foyer parental : proportion vivant dans un logement possédé par l'occupant dans une banlieue de faible densité (dénominateur = tous les jeunes adultes vivant au foyer parental), en fonction de l'origine et de l'appartenance à une minorité visible du principal soutien du ménage, RMR de Montréal, 1996

a) Familles biparentales

SOUTIEN DU MÉNAGE		ÂGE DU JEUNE ADULTE		
ORIGINE	APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE	15-19	20-24	25-29
<i>Total</i>	<i>Tous</i>	54%	49%	39%
<i>Non-immigrant</i>	<i>Tous</i>	64%	63%	55%
	<i>Oui</i>	46%	36%	55%
	<i>Non</i>	65%	63%	55%
<i>Immigrant</i>	<i>Tous</i>	31%	28%	22%
	<i>Oui</i>	30%	31%	26%
	<i>Non</i>	32%	27%	20%

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

b) Familles monoparentales

SOUTIEN DU MÉNAGE		ÂGE DU JEUNE ADULTE		
ORIGINE	APPARTENANCE À UNE MINORITÉ VISIBLE	15-19	20-24	25-29
<i>Total</i>	<i>Tous</i>	25%	26%	25%
<i>Non-immigrant</i>	<i>Tous</i>	29%	30%	31%
	<i>Oui</i>	11%	*	*
	<i>Non</i>	29%	31%	31%
<i>Immigrant</i>	<i>Tous</i>	14%	17%	17%
	<i>Oui</i>	11%	14%	14%
	<i>Non</i>	20%	21%	20%

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.
* Effectifs trop petits.

Au sein des familles monoparentales, les taux de jeunes habitant chez leur parent propriétaire dans une banlieue de faible densité oscillent autour de 30 % dans le cas des non-immigrants, mais baissent entre 14 % et 17 % dans le cas des immigrants. De plus, la propension à vivre dans une maison possédée par leur parent et située dans une banlieue de faible densité est beaucoup plus faible

chez les jeunes des minorités visibles. C'est lorsqu'ils vivent dans des foyers dont le soutien est à la fois immigrant et monoparental que les jeunes adultes sont les moins susceptibles de bénéficier d'une stabilité résidentielle et d'un logement spacieux; ceci est encore plus vrai dans le cas des minorités visibles.

CHAPITRE 2 : LES JEUNES MÉNAGES DONT LE SOUTIEN EST IMMIGRANT : LEURS CARACTÉRISTIQUES RÉSIDENTIELLES

L'essentiel des données présentées dans ce chapitre porte sur les ménages dont le soutien est né en dehors du Canada, quel que soit l'âge de son installation au pays. Nous les désignerons par les termes « ménages immigrants » dans la suite du texte. Les ménages « non immigrants » ou « natifs » sont ceux dont le soutien est né au Canada. Cependant, dans les deux dernières sections du chapitre (tableaux 2.9 et 2.10), nous exploitons des données individuelles mais dans lesquelles ont été conservés seulement les individus qui vivent de façon autonome (c'est-à-dire vivant hors du foyer parental).

La croissance des jeunes ménages immigrants et non immigrants, 1986-1996

Même si elle ne connaît pas une croissance phénoménale du nombre de ses ménages entre 1986 et 1996 ¹⁴, la région métropolitaine de Montréal affiche un taux respectable d'accroissement total des ménages de 20 % ¹⁵ (tableau 2.1). Quels ménages contribuent le plus à la croissance montréalaise, les ménages immigrants ou les natifs ? Ce sont les ménages immigrants, avec un taux d'accroissement de 28 %, alors que pour les ménages non immigrants, ce taux atteint seulement 16 %, révélant ainsi une différence assez importante. Cette observation démontre clairement l'importance des flux migratoires en provenance de l'étranger dans le maintien d'une population de ménages en forte croissance à Montréal. Ces résultats sont convergents avec ceux de démographes (Ledent et Termote, 1999) qui ont signalé l'importance de

¹⁴ Le tableau 2.1, qui retrace l'évolution récente du nombre de ménages, incorpore des données du recensement de 1986 utilisées dans le cadre d'une autre recherche (Mongeau et Séguin, 1993).

¹⁵ Il faut toutefois mentionner qu'une faible partie de la croissance est attribuable à l'augmentation de la superficie du territoire métropolitain qui englobe maintenant des municipalités qui n'étaient pas comprises dans la RMR de 1986. En fait, une croissance de 0,4 % du nombre des ménages (5 265 ménages) est attribuable à ce changement de limites territoriales.

l'immigration internationale dans la dynamique démographique de la région montréalaise.

Dans l'étude des marchés du logement, le taux de formation des ménages est habituellement une donnée très importante pour analyser la dynamique du marché résidentiel. Or, la formation des ménages est un phénomène qui se passe essentiellement lors des premières années de la vie adulte bien que ces derniers temps, on observe un report du départ du foyer parental, la formation d'un ménage autonome arrivant plus tardivement dans la trajectoire de vie des jeunes adultes (voir le chapitre précédent de ce rapport). Mais il n'en reste pas moins que la période allant de 18 ans à 34 ans est cruciale et correspond, pour une très forte majorité, avec le moment de la décohabitation d'avec les parents (Rose, Mongeau et Chicoine, 1999).

Durant les décennies 1970 et 1980, alors qu'ils arrivaient à l'âge de la formation d'un ménage autonome, les enfants du baby-boom ont contribué à nourrir substantiellement la demande en logements à Montréal. Or, le vieillissement des baby-boomers n'est pas sans répercussion sur le ralentissement du taux d'accroissement des ménages chez les plus jeunes (moins de 34 ans); c'est ce que révèle le tableau 2.1. On observe en effet, dans l'ensemble des ménages dont le soutien principal est âgé de 15 à 34 ans, un taux d'accroissement négatif (-6 %) entre 1986 et 1996, reflétant l'effet de la fin du baby-boom. Fait intéressant, ceci cache des différences très contrastées selon l'appartenance au groupe des natifs ou des immigrants. En effet, les ménages dont le soutien principal est né ici connaissent une forte décroissance, le taux étant de l'ordre de -10 %, alors que les ménages dont le soutien principal est immigrant connaissent une forte croissance, avec un taux d'accroissement de 23 %. Ceci démontre le rôle fondamental des jeunes ménages immigrants dans le maintien de la dynamique du marché résidentiel montréalais. La contribution positive des jeunes immigrants est surtout marquée sur la rive Nord, dans l'ancienne ville de Montréal et à Laval; il faut toutefois signaler que dans le premier cas, cela implique des effectifs très faibles. Deux exceptions méritent d'être soulignées, soit le cas de la couronne Sud, où les jeunes ménages immigrants sont restés au

même niveau, et celui de l'ancienne municipalité de Longueuil, où leur croissance est fort modeste. De leur côté, les jeunes ménages natifs affichent des taux d'accroissement négatifs dans cinq zones alors qu'ils ne sont positifs que sur la rive Sud (+4 %) et la rive Nord (+55 %). Il paraît utile d'ajouter qu'en nombres absolus, la décroissance chez les jeunes ménages natifs (-28 815) n'est pas compensée par la croissance des jeunes ménages immigrants (+9 165).

La comparaison de l'évolution du nombre des jeunes ménages immigrants avec celle de l'ensemble des ménages immigrants (tous âges confondus) montre des similitudes. Les seconds tout comme les premiers ont connu une croissance particulièrement forte sur la rive Nord et à Laval (dans ce dernier cas surtout pour l'ensemble des immigrants) et une croissance non négligeable dans l'ancienne ville de Montréal. Mais on constate aussi des contrastes entre les deux groupes. Ainsi, l'ensemble des immigrants a connu une croissance sensible sur la rive Sud et à Longueuil (mais dans une moindre mesure dans ce dernier cas), comme dans l'ensemble des zones d'ailleurs, alors que chez les jeunes immigrants on observait une absence de croissance ou une croissance très faible dans ces zones.

Tableau 2. 1 : Taux de croissance des ménages, 1986-1996, selon l'âge et l'origine du soutien du ménage, RMR de Montréal et sous-régions

SOUS-RÉGION	15-34 ANS			TOTAL		
	Total	Immigrants	Non-immigrants	Total	Immigrants	Non-immigrants
RMR de Montréal	-5,9%	23,1%	-9,8%	19,8%	27,8%	16,3%
Ancienne ville de Montréal	-12,3%	30,2%	-20,3%	5,2%	24,0%	-3,7%
Reste de l'île de Montréal	-19,5%	12,8%	-25,3%	8,8%	23,8%	2,3%
Laval	-7,4%	28,9%	-10,4%	27,0%	57,9%	21,7%
Longueuil	-19,8%	4,9%	-21,2%	12,3%	29,9%	10,3%
Rive Nord	54,5%	44,2%	54,8%	94,6%	62,9%	96,1%
Rive Sud (à l'exclusion de Longueuil)	3,8%	-0,4%	4,0%	35,4%	36,0%	35,1%

Sources: Statistique Canada, recensements de 1986 et 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles; Mongeau et Séguin (1993), compilations non publiées du recensement de 1986.

La localisation intramétropolitaine des jeunes ménages immigrants : différences avec les natifs et immigrants plus âgés

Les jeunes ménages immigrants ne se répartissent pas de la même manière dans l'espace métropolitain montréalais que les jeunes ménages non immigrants. Certaines zones attirent davantage les immigrants. Pour montrer la sur-représentation des jeunes immigrants dans une zone par rapport aux jeunes ménages non immigrants, nous avons calculé un quotient de localisation¹⁶ sur une base spatiale relativement fine, soit sur un découpage en 28 zones (tableau 2.2). Ces résultats ont été cartographiés (carte 2, à la page 79).

Les jeunes ménages immigrants de 15-29 ans sont nettement sur-représentés (avec des quotients supérieurs à 2,0) par rapport à l'ensemble des jeunes ménages dans Côte-des-Neiges Nord, Cartierville, Saint-Laurent, Saint-Michel et dans une moindre mesure dans Villeray–Parc-Extension, Ville-Marie, Côte-des-Neiges Sud, Notre-Dame-de-Grâce, Mont-Royal–Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest. Tous ces secteurs sont situés dans la portion ouest ou centrale de l'ancienne ville-centre ou dans les banlieues qui lui étaient limitrophes. À l'inverse, les jeunes ménages immigrants sont sous-représentés (quotients inférieurs à 0,5) sur la rive Nord, à Saint-Hubert, Longueuil et dans le reste de la rive Sud. Ces secteurs sont situés dans les banlieues en dehors de l'Île de Montréal. Globalement, il en ressort que les jeunes ménages immigrants jouent un rôle plus important que les jeunes natifs dans la dynamisation de la demande dans plusieurs quartiers de l'ancienne ville-centre, et dans certaines anciennes municipalités de banlieue (c'est-à-dire des municipalités qui existaient avant les fusions qui ont eu lieu en janvier 2002) du cœur de l'île de Montréal. Nous avons aussi calculé les quotients de localisation en tenant compte des groupes d'âges (15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans – données non présentées ici) et les

¹⁶ Par exemple, si une zone particulière accueille les immigrants dans une proportion égale à la proportion d'immigrants observée dans l'ensemble métropolitain, le quotient de localisation prend la valeur de 1 dans cette zone. Plus le quotient de localisation s'élève au-dessus de cette valeur (1), plus les immigrants sont sur-représentés dans une zone (leur proportion dans cette zone dépasse alors la proportion observée dans l'ensemble métropolitain). Plus le quotient de localisation s'éloigne de 1 et tend vers 0, plus les immigrants y sont sous-représentés (leur proportion dans cette zone est alors inférieure à celle observée dans l'ensemble métropolitain).

différences entre groupes d'âge se sont révélées faibles dans l'ensemble à l'intérieur d'un même groupe (les immigrants d'un côté et les non-immigrants de l'autre). Ceci veut dire que les différences de localisation entre les jeunes immigrants et les jeunes non immigrants se retrouvent dans chaque groupe d'âge à l'intérieur des 15-29 ans.

On peut également examiner la localisation des jeunes ménages immigrants en la comparant cette fois-ci non pas à celle de l'ensemble des jeunes ménages mais à celle de l'ensemble des ménages immigrants. Nous avons aussi calculé des quotients pour isoler les zones où les ménages de jeunes immigrants sont sur-représentés par rapport à l'ensemble des immigrants (tous âges confondus) (tableau 2.2 et carte 3). On note d'abord que les contrastes sont moins grands entre ces deux groupes comme le montrent les valeurs extrêmes des quotients qui vont de 0,3 à 2,5. Les zones où les jeunes immigrants sont sur-représentés (quotients supérieurs ou égaux à 1,5) sont les secteurs Ville-Marie (au centre-ville), Plateau Mont-Royal–Centre-Sud, Côte-des-Neiges Sud et Rosemont–Petite-Patrie, tous ces quartiers étant situés dans l'ancienne ville de Montréal. Les jeunes ménages immigrants sont par ailleurs nettement sous-représentés (quotients inférieurs à 0,5) par rapport aux plus âgés dans Saint-Hubert, le West Island Sud, Mont-Royal–Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Lemoyne–Greenfield-Park–Saint-Lambert–Brossard et le reste de la rive Sud. Ces secteurs, qui sont soit des banlieues de l'ancienne ville de Montréal situées sur l'île de Montréal, soit des quartiers de l'ancienne ville de Montréal mais situés à l'extrémité est, ou encore des banlieues de la rive Sud de Montréal, attirent moins les jeunes immigrants que les immigrants plus âgés.

Nous nous sommes ensuite demandées si les différences de localisation entre jeunes ménages immigrants et non immigrants pouvaient être dues à des différences dans le mode d'occupation. Ici, compte tenu des effectifs plus faibles, notamment chez les propriétaires, nous avons regroupé les zones en six grandes zones et nous avons calculé les pourcentages de jeunes qui habitent les différentes zones en contrôlant pour chaque mode d'occupation (tableau 2.3).

L'attrait de l'ancienne ville de Montréal demeure chez les jeunes ménages immigrants, alors que les zones périphériques de l'agglomération attirent davantage les non-immigrants.

Enfin, pour résumer de manière synthétique les différences dans la distribution spatiale des jeunes ménages immigrants par rapport aux jeunes ménages non immigrants ou par rapport aux ménages immigrants dont le soutien principal est plus âgé (30 ans et plus), nous avons calculé les valeurs de l'indice de dissimilarité¹⁷ sur la base de notre découpage en 28 zones (tableau 2.4).

Si nous comparons, à l'aide de cet indice, la distribution spatiale des jeunes ménages immigrants et des jeunes ménages non immigrants globalement (c'est-à-dire les 15-29 ans), on constate que pas moins de 38 % des jeunes immigrants devraient changer de zones de résidence pour que nous observions une proportion égale de jeunes, qu'ils soient immigrants ou natifs, dans chaque zone. Les valeurs de l'indice calculé par catégorie d'âge fine (groupes quinquennaux) nous indiquent que la répartition spatiale entre jeunes ménages immigrants et non immigrants est un peu plus différente chez les 20-24 ans (indice de 0,40) que chez les 25-29 ans (0,38). Si nous calculons le même indice de dissimilarité en tenant compte, cette fois, du mode d'occupation pour l'ensemble des 15-29 ans, nous nous rendons compte que les propriétaires sont un peu plus ségrégués, leur indice étant de 0,42 par rapport à 0,38 chez les locataires.

Si nous examinons maintenant la répartition des jeunes ménages immigrants (15-29 ans) en la comparant aux autres ménages immigrants (30 ans et plus), nous nous rendons compte que la ségrégation est nettement moindre (0,23) entre ces deux groupes. Ceci revient à dire que les jeunes immigrants ont un patron de localisation davantage semblable aux immigrants plus âgés qu'aux jeunes natifs, ce qui est conforme aux résultats que nous avons obtenus par le biais du calcul des quotients de localisation.

¹⁷ Cet indice couramment utilisé dans les études de « ségrégation » résidentielle permet de comparer la distribution spatiale de deux groupes. La valeur obtenue nous renseigne ici sur la proportion de ménages qui devraient changer de zone de résidence pour que nous observions les mêmes proportions de chacune des sous-populations dans chacune des zones.

Tableau 2. 2 : Quotients de localisation des jeunes ménages immigrants, région métropolitaine de Montréal, 1996

ZONE D'ANALYSE	Par rapport à l'ensemble des jeunes ménages	Par rapport à l'ensemble des ménages immigrants
RMR de Montréal	1,0	1,0
Ancienne ville de Montréal		
Cartierville	3,1	1,1
Ahuntsic	1,6	1,3
Saint-Michel	2,7	1,3
Villeray-Parc-Extension	2,2	1,4
Rosemont-Petite-Patrie	1,0	1,5
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	0,5	1,2
Plateau-Mont-Royal-Centre-Sud	0,9	1,9
Ville-Marie	2,2	2,5
Côte-des-Neiges Sud	2,2	1,6
Côte-des-Neiges Nord	3,3	1,1
Notre-Dame-de-Grâce	2,1	1,3
Sud-Ouest	0,9	1,3
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	0,9	0,4
Reste de l'île de Montréal (anciennes municipalités de banlieue de la CUM)		
Lachine-LaSalle-Verdun	0,7	0,9
Mont-Royal-Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest	2,0	0,3
Outremont-Westmount	1,5	0,7
Saint-Laurent	3,0	0,9
West Island Sud	0,8	0,3
West Island Nord	1,4	0,6
Saint-Léonard-Anjou-Montréal-Est	1,3	0,8
Montréal-Nord	1,5	1,2
Laval		
Chomedey	1,1	0,5
Reste de Laval	1,5	0,6
Rive Nord	0,1	0,7
Rive Sud		
Lemoyne-Greenfield-Park-Saint-Lambert-Brossard	0,6	0,4
Longueuil	0,4	1,2
Saint-Hubert	0,2	0,3
Reste de la rive Sud	0,2	0,4

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

Tableau 2. 3 : Répartition géographique des jeunes ménages selon l'origine du soutien du ménage et le mode d'occupation du logement, RMR de Montréal, 1996

MODE D'OCCUPATION	SOUS-RÉGION	ORIGINE			
		NON-IMMIGRANTS		IMMIGRANTS	
		Nombre	%	Nombre	%
POSSÉDÉ	RMR de Montréal	26 990	100,0	2 415	100,0
	Ancienne ville de Montréal	3 560	13,2	805	33,3
	Reste de l'île de Montréal	2 865	10,6	590	24,4
	Laval	3 200	11,9	430	17,8
	Longueuil	670	2,5	75	3,1
	Rive Nord	8 310	30,8	160	6,6
	Rive Sud (à l'exception de Longueuil)	8 375	31,0	360	14,9
LOUÉ	RMR de Montréal	111 425	100,0	20 020	100,0
	Ancienne ville de Montréal	53 335	47,9	13 820	69,0
	Reste de l'île de Montréal	20 475	18,4	4 620	23,1
	Laval	8 040	7,2	520	2,6
	Longueuil	7 110	6,4	420	2,1
	Rive Nord	11 525	10,3	225	1,1
	Rive Sud (à l'exception de Longueuil)	10 920	9,8	420	2,1

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

Tableau 2. 4 : Indices de dissimilarité des ménages par paire de groupe quant à l'origine et au groupe d'âge du soutien du ménage, RMR de Montréal¹, 1996

		NON-IMMIGRANTS			IMMIGRANTS
		15-19	20-24	25-29	15-29
IMMIGRANTS					Total Propriétaires Locataires
15-19 ans		*			
20-24 ans		0,40			
25-29 ans		0,38			0,38 0,42
15-29 ans	Total				0,23
	Propriétaires				
	Locataires				0,38

¹ Les indices sont basés sur une division de la RMR de Montréal en 28 territoires.

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

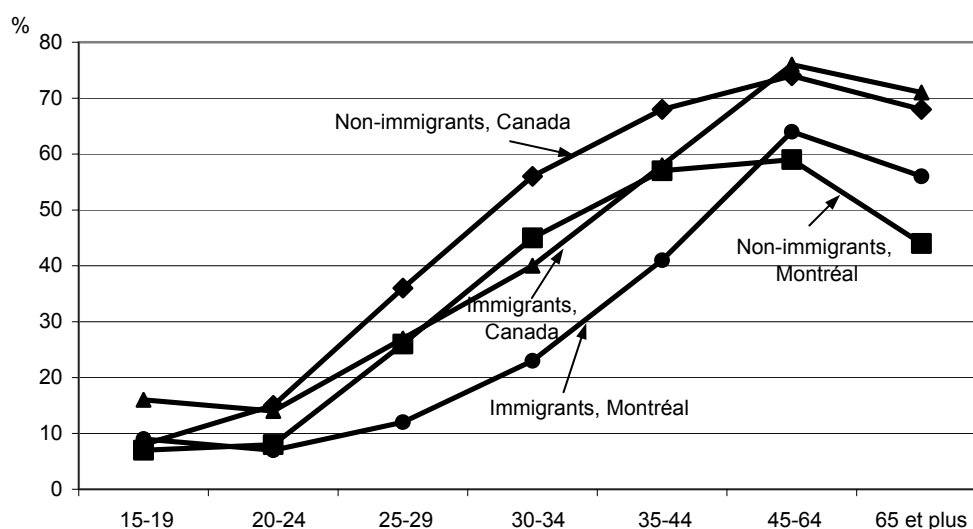
* Effectifs trop petits.

L'accès à la propriété

Dans une population, l'accès à la propriété varie en fonction de l'âge du principal soutien de ménage, mais aussi en fonction de l'origine, comme de nombreux travaux l'ont déjà démontré (Mongeau et Séguin, 1993; Lapointe et Murdie, 1996).

En 1996, dans la région de Montréal, nous observons (graphique 2.1) que la proportion de ménages propriétaires est supérieure chez les immigrants dans les groupes d'âge suivants : les 15-19 ans (mais ici les effectifs sont très faibles), les 45-64 ans et les 65 ans et plus. Pour les autres catégories d'âge, la proportion de propriétaires est supérieure chez les ménages natifs. Fait intéressant, on observe le même patron dans l'ensemble du Canada, même si les proportions de propriétaires sont toujours plus faibles à Montréal.

Graphique 2. 1 : Proportion de ménages propriétaires selon l'âge et l'origine du soutien, RMR de Montréal et Canada, 1996



Source : Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

La situation en matière d'accès à la propriété a-t-elle changé depuis 1986 ? Une comparaison avec les résultats de l'étude de Mongeau et Séguin (1993) nous paraît pertinente ici (tableau 2.5). En 1986, les immigrants montraient des taux de propriété supérieurs à ceux affichés chez les natifs chez les 35-64 ans et les 65 ans et plus. Les natifs avaient un taux plus élevé seulement chez les 15-34 ans. Or en 1996, la situation a changé. Les natifs affichent des taux de propriété supérieurs aux immigrants chez les 15-34 ans et les 35-64 ans. C'est seulement chez les plus âgés que les immigrants affichent une proportion plus forte de propriétaires. Un autre fait mérite d'être signalé, si l'on compare l'évolution des proportions de propriétaires à l'intérieur de chacun des groupes. Chez les natifs, on observe des gains dans chaque grand groupe d'âge. Chez les immigrants, on observe un recul du taux de propriété dans deux grands groupes, les 15-34 ans et les 35-64 ans. C'est donc dire qu'on observe une dégradation dans l'accès à la propriété chez les immigrants sauf chez les 65 ans et plus. Par contre, si l'on tient compte de la période d'immigration, on se rend compte qu'en 1996, les immigrants installés au pays depuis au moins 10 ans affichent des taux de propriété plus élevés que les natifs chez les 34-65 ans et les 65 ans et plus. Cela veut dire que l'ancienneté de l'immigration demeure un facteur important dans l'accès à la propriété. Soulignons pour terminer le taux particulièrement faible de propriétaires chez les immigrants arrivés dans les dix dernières années, notamment chez les 15-34 ans (10 %).

L'accès à la maison unifamiliale

Dans les villes nord-américaines, la maison unifamiliale de banlieue représente la forme résidentielle « idéale ». Elle assure souvent plus d'espace, plus d'intimité et l'accès à un petit jardin à l'arrière pour ses occupants. Si les taux de propriété affichent certains écarts entre immigrants et non-immigrants, on remarque que pour l'accès à la maison unifamiliale (tous modes d'occupation confondus), l'écart entre les immigrants et les non-immigrants est encore plus net.

Tableau 2. 5 : Proportion de ménages propriétaires par groupe d'âge, origine et période d'immigration du soutien, RMR de Montréal, 1986 et 1996

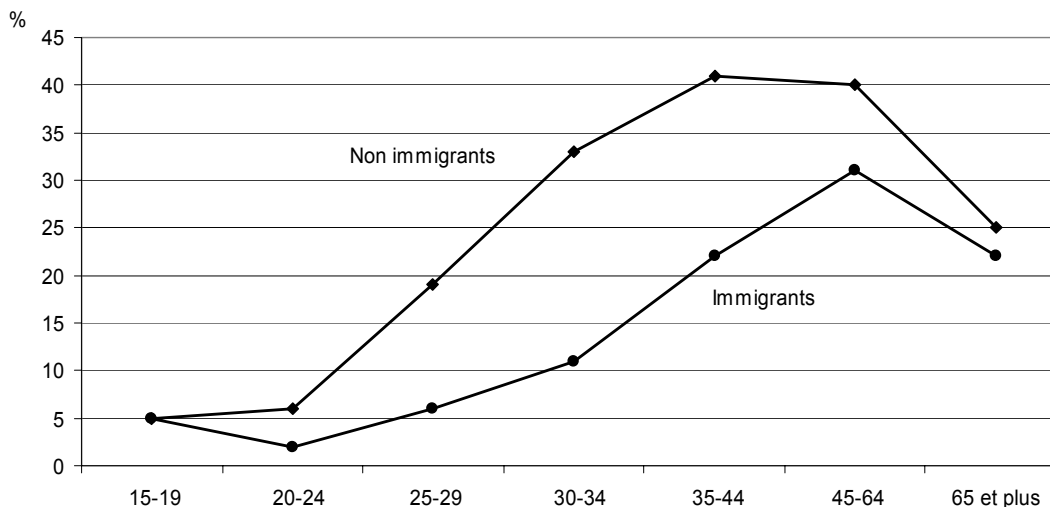
	IMMIGRANTS			NON-IMMIGRANTS		
	1986	1996		1986	1996	
Âge du soutien		Arrivés avant 1986	Arrivés depuis 1986			Total
15-34 ans	25,8	29,6	10,0	17,3	28,9	31,8
35-64 ans	61,7	66,8	21,7	55,9	54,1	58,0
65 ans et plus	42,5	58,2	19,4	56,1	35,0	44,0

Sources : 1986: Mongeau et Séguin, 1993; tableau 3.4.
1996: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

Ainsi, dans la région de Montréal (graphique 2.2), la proportion de ménages qui résident dans une maison unifamiliale détachée est toujours plus forte chez les non-immigrants que chez les immigrants (sauf pour un groupe d'âge à effectifs faibles, les 15-19 ans, qui affichent un taux de seulement 5 %). Les différences de proportions sont particulièrement notables chez les groupes d'âge allant de 25 à 44 ans. Encore ici, le patron est similaire pour l'ensemble du Canada (non illustré).

L'accès nettement plus restreint à la maison unifamiliale chez les immigrants de tous âges est à mettre en relation avec leur localisation dans l'espace métropolitain. Ceux-ci habitent davantage les quartiers centraux ou les banlieues à densité assez élevée de l'île, là où les résidences unifamiliales se font beaucoup plus rares.

Graphique 2. 2 : Proportion de ménages qui habitent une maison unifamiliale détachée selon l'âge et l'origine du soutien, RMR de Montréal, 1996



Source : Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

Le taux d'effort des jeunes ménages. Les immigrants se démarquent-ils sensiblement des natifs ?

Les jeunes ménages immigrants consacrent-ils la même portion de leur revenu aux dépenses de logement que les jeunes ménages non immigrants ? Autrement dit, les jeunes ménages immigrants affichent-ils des taux d'effort supérieurs aux natifs ? La réponse est oui, tant chez les propriétaires que les locataires (tableau 2.6) et la différence est nette. En effet, 74,7 % des jeunes ménages non immigrants consacrent moins de 30 % de leur revenu pour se loger à titre de propriétaires contre 53,8 % seulement chez les immigrants. Par ailleurs, si un dixième des jeunes ménages propriétaires natifs (10 %) doivent consentir plus de 50 % de leur revenu aux dépenses de logement, taux extrêmement élevé qui laisse peu de ressources pour les autres dépenses nécessaires au bon fonctionnement d'un ménage, la proportion est sensiblement plus grande chez les jeunes immigrants propriétaires, soit près du quart (23 %). Chez les locataires, la situation est semblable : 55,5 % des jeunes ménages non immigrants, soit près de la moitié, affichent un taux d'effort faible (moins de 30 %) contre seulement 41,3 % chez les immigrants. À l'opposé, la proportion des ménages qui doivent consentir au moins la moitié de leur revenu aux

dépenses de logement est élevée dans les deux groupes mais sensiblement plus élevée chez les jeunes ménages immigrants que chez les natifs : le quart (26 %) des ménages natifs doivent consentir un taux d'effort très élevé (50 % et +) contre 38 % des jeunes ménages immigrants.

Tableau 2. 6 : Taux d'effort des jeunes ménages en fonction de l'origine et du mode d'occupation, RMR de Montréal, 1996

ORIGINE	TAUX D'EFFORT	PROPRIÉTAIRES		LOCATAIRES	
		Nombre	%	Nombre	%
TOTAL	Total	29 470	100,0	136 770	100,0
	Moins de 25%	17 680	60,0	60 610	44,3
	25-29,9 %	3 790	12,9	10 660	7,8
	30-49,9 %	4 710	16,0	25 625	18,7
	50% et plus	3 270	11,1	39 875	29,2
IMMIGRANTS	Total	2 415	100,0	20 020	100,0
	Moins de 25%	1 020	42,2	6 645	33,2
	25-29,9 %	280	11,6	1 615	8,1
	30-49,9 %	535	22,2	4 210	21,0
	50% et plus	565	23,4	7 540	37,7
NON- IMMIGRANTS	Total	26 990	100,0	111 425	100,0
	Moins de 25%	16 640	61,7	53 155	47,7
	25-29,9 %	3 510	13,0	8 685	7,8
	30-49,9 %	4 150	15,4	20 390	18,3
	50% et plus	2 675	9,9	29 185	26,2

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

C'est donc dire que globalement, les immigrants, quel que soit leur mode d'occupation, affichent des difficultés plus grandes à se loger sans devoir consentir une part excessive de leurs ressources au logement.

Les taux d'effort varient-ils, chez les jeunes ménages locataires et propriétaires, en fonction de la zone de résidence (tableau 2.7) ? Chez les locataires comme chez les propriétaires, on remarque tant chez les jeunes ménages immigrants que non immigrants, que les résidents de l'ancienne ville de Montréal sont plus susceptibles de devoir consacrer 50 % ou plus de leur revenu aux dépenses de logement que leurs homologues résidant ailleurs. À l'inverse, on y retrouve des proportions moindres de ménages qui doivent consentir moins de 30% pour se loger. Autrement dit, l'ancienne ville de Montréal abrite davantage les jeunes ménages immigrants et natifs qui doivent consentir des taux d'effort particulièrement élevés. Deux facteurs peuvent expliquer cet état de faits : la concentration dans l'ancienne ville-centre des ménages pauvres et la valeur plus élevée des loyers exigés ou des propriétés.

Chez les locataires, les autres grandes zones affichent des proportions semblables dans chacune des catégories de taux d'effort. Deux exceptions méritent toutefois d'être signalées : le taux particulièrement élevé (56 %) de jeunes ménages immigrants dont les taux d'effort sont inférieurs à 30 % dans la zone formée par Laval et la rive Nord et la forte proportion (29 %) de jeunes ménages immigrants qui doivent consentir de 30 à 49 % de leur revenu sur la rive Sud. Chez les propriétaires, dans l'ensemble, les deux zones plus périphériques de l'agglomération, soit la rive Sud et la zone formée de Laval et de la rive Nord, affichent des proportions moindres de taux d'effort extrêmement élevés (50 % et plus) et des proportions plus grandes de faible taux d'effort (<30 %). Autrement dit, dans ces zones, la proportion de jeunes ménages qui y sont propriétaires sans avoir à y consacrer une part trop grande de leur revenu est plus grande. Le coût du sol et l'offre de résidences dont la valeur est plus modeste y sont sans doute pour quelque chose.

Tableau 2. 7 : Taux d'effort des jeunes ménages en fonction de l'origine et du mode d'occupation, RMR de Montréal et sous-régions, 1996

	RMR de Montréal		Ville de Montréal		CUM-banlieue		Laval-Rive Nord		Rive Sud	
	Non-imm.	Imm.	Non-imm.	Imm.	Non-imm.	Imm.	Non-imm.	Imm.	Non-imm.	Imm.
Propriétaires										
Total	26 990	2 415	3 560	805	2 860	590	11 510	590	9 050	420
<30 %	74,7	53,8	63,8	50,3	67,3	50,8	77,1	54,2	78,3	65,5
30 – 49,9 %	15,4	22,2	16,2	21,7	18,9	26,3	15,0	28,0	14,5	13,1
50 % et +	9,9	23,4	20,1	28,0	13,6	22,9	7,9	20,3	7,3	19,0
Locataires										
Total	111 425	20 020	53 335	13 820	20 470	4 625	19 565	745	18 040	825
<30 %	55,5	41,3	50,7	39,3	59,0	44,4	60,0	55,7	60,9	43,6
30 – 49,9 %	18,3	21,0	19,8	20,6	16,7	21,9	17,2	16,1	16,9	28,5
50 % et +	26,2	37,7	29,5	40,2	24,3	33,3	22,9	28,2	22,1	28,5

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

Qu'en est-il si l'on tient compte du type de ménages ? En raison des effectifs très faibles de propriétaires chez les jeunes ménages immigrants, il nous est impossible de présenter des données par type de ménages pour ce mode d'occupation. Nous allons donc nous limiter aux ménages locataires. Si l'on examine les taux d'effort en fonction du type de ménage (tableau 2.8), on se rend compte que deux groupes ont des situations particulièrement préoccupantes : ce sont les familles monoparentales à soutien féminin et les ménages composés d'une seule personne. Dans le premier cas, c'est presque la moitié des ménages qui doivent consacrer la moitié ou plus de leurs revenus aux dépenses de logement et cela tant chez les immigrants que les natifs. Quant aux personnes seules, la même situation prévaut chez plus de la moitié des ménages immigrants et chez plus du tiers des natifs.

Tableau 2. 8 : Taux d'effort des jeunes ménages locataires, selon l'origine du soutien et le type de ménage, RMR de Montréal, 1996

TYPE DE MÉNAGE	TAUX D'EFFORT	NON-	
		IMMIGRANTS	IMMIGRANTS
<i>Total*</i>	Total (100 %)	111 425	20 020
	<30%	55,5	41,3
	30-49,9%	18,3	21,0
	50% et plus	26,2	37,7
<i>Ménage non-familial d'une personne</i>	Total (100 %)	39 510	6 420
	<30%	44,2	29,1
	30-49,9%	19,9	18,7
	50% et plus	35,9	52,1
<i>Ménage non-familial de plus d'une personne</i>	Total (100 %)	17 960	2 715
	<30%	58,7	45,9
	30-49,9%	19,8	23,0
	50% et plus	21,5	31,5
<i>Famille époux-épouse sans enfant</i>	Total (100 %)	25 180	3 430
	<30%	79,8	61,7
	30-49,9%	10,5	14,9
	50% et plus	9,6	23,8
<i>Famille époux-épouse avec enfant(s)</i>	Total (100 %)	15 235	4 070
	<30%	70,0	52,9
	30-49,9%	15,5	21,9
	50% et plus	14,4	25,2
<i>Famille monoparentale à parent de sexe féminin</i>	Total (100 %)	12 635	2 860
	<30%	20,2	19,4
	30-49,9%	30,2	32,2
	50% et plus	49,5	48,3
Source : Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.			
.* comprend les ménages multifamiliaux et les familles monoparentales à parent masculin.			

Globalement, quel que soit leur mode de vie, sauf dans le cas des mères de famille monoparentale, les jeunes ménages immigrants affichent des proportions toujours supérieures de ménages dont les taux d'effort sont très élevés (50 % et plus). Les ménages formés de couples avec ou sans enfants présentent les meilleures fiches (des proportions élevées de ménages affichant des taux d'effort inférieurs à 30 %), sans doute parce que plusieurs de ces ménages peuvent compter sur l'apport de deux revenus, ce qui permet d'augmenter les ressources monétaires du ménage.

La localisation des jeunes : l'effet des faibles revenus et de l'appartenance à une minorité visible

Il est important de signaler ici que cette section du chapitre et la suivante reposent sur des données portant sur des individus et non pas des ménages. Mais ces individus ont la caractéristique commune de vivre de façon autonome (les deux tableaux excluent donc les jeunes individus qui vivent chez leurs parents).

Les jeunes disposant de faibles revenus, qu'ils soient immigrants ou membres d'une minorité visible, se distribuent-ils sur le territoire montréalais d'une façon différente des ménages disposant de revenus plus élevés ?

On remarque d'abord (tableau 2.9) que les jeunes qui ne vivent pas chez leurs parents, et dont les ménages ont des revenus de moins de 20 000 \$ par année, habitent plus souvent sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal que ceux qui ont des revenus plus élevés, quel que soit le groupe auquel appartient le soutien du ménage où ils vivent (immigrants, natifs, membres des minorités visibles), la différence étant d'environ dix points de pourcentage pour tous les groupes. Les jeunes qui vivent dans un ménage dont le soutien est immigrant sont encore plus présents dans l'ancienne ville de Montréal, d'autant plus que les revenus du ménage où ils habitent sont faibles : presque les trois quarts (72 %) des jeunes qui vivent dans un ménage immigrant disposant d'un revenu inférieur à 20 000 \$ vivent dans les limites de l'ancienne ville de Montréal. Les jeunes adultes vivant dans des ménages immigrants qui disposent de revenus plus élevés sont moins concentrés (62 %) dans l'ancienne ville et ils sont plus fréquemment installés dans le reste de l'île (29 %). Les jeunes qui vivent dans un ménage dont le soutien appartient à une minorité visible suivent le même patron de localisation : ils sont proportionnellement plus nombreux (73 % - c'est le taux le plus élevé de tous les groupes) dans l'ancienne ville de Montréal quand le revenu du ménage est faible, et ils élisent domicile plus fréquemment (30 %) dans le reste de l'île de Montréal quand le revenu du ménage est plus élevé.

Tableau 2. 9 : Distribution territoriale en 1996 de la population locataire de 15-29 ans n'habitant pas chez les parents selon l'origine et l'appartenance à une minorité visible du principal soutien et le revenu du ménage en 1995

Sous-région	Total		Immigrants		Non-immigrants		Minorités visibles		Non minorités visibles	
	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ et plus	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ et plus	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ et plus	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ et plus	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ et plus
RMR de Montréal (100%)	97 465	137 135	21 695	20 480	69 155	114 165	18 090	14 645	72 760	120 000
Ancienne ville de Montréal	59,9	46,9	72,0	61,8	53,5	43,5	72,6	63,4	54,3	44,2
Reste de l'île de Montréal	17,2	21,3	21,7	28,5	16,5	20,0	22,0	29,7	16,7	20,3
Laval	5,0	7,1	2,0	3,4	6,3	7,9	1,8	2,3	6,2	7,8
Longueuil	5,0	5,3	1,9	2,5	6,3	5,9	1,9	2,6	6,1	5,7
Rive Nord	7,1	9,4	0,6	1,5	9,9	11,0	0,2	0,4	9,5	10,7
Reste de rive Sud	5,8	10,1	1,8	2,2	7,5	11,7	1,5	1,6	7,3	11,3

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

Les jeunes vivant dans des ménages appartenant aux minorités visibles s'établissent en fait très rarement en dehors de l'île quel que soit leur revenu. À l'opposé, ce sont les jeunes des ménages non immigrants qui, quel que soit leur revenu, sont les plus attirés en dehors de l'île de Montréal.

Cette question de la localisation en fonction des faibles revenus et de l'appartenance à une minorité visible est importante car elle soulève notamment la question de l'existence de pratiques discriminatoires dans le marché du logement vis-à-vis des immigrants pauvres et des membres des minorités visibles. Nos résultats montrent que les jeunes ménages immigrants et ceux appartenant aux minorités visibles sont davantage concentrés dans l'ancienne ville de Montréal et ceci est vrai tant chez ceux qui ont de faibles revenus que chez les autres. Est-ce le résultat de la discrimination ou encore d'une volonté de vivre dans des milieux centraux pluriethniques ?

Accès à la propriété et faiblesse des revenus, selon la catégorie d'âge, l'origine et l'appartenance à une minorité visible

Il y a lieu de s'interroger sur l'importance de l'obstacle que constitue la faiblesse des revenus dans l'accès à la propriété d'occupation, en comparant les immigrants aux non-immigrants et en tenant compte de l'appartenance à une minorité visible.

Nulle surprise ici ! La faiblesse des revenus semble fortement liée au statut de locataire quel que soit le groupe observé (tableau 2.10). En effet la proportion des 15-29 ans ayant des revenus de moins de 20 000 \$ est beaucoup plus forte chez les locataires (42 %) que chez les propriétaires (8 %). Par ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, la proportion des jeunes ménages vivant avec de faibles revenus diminue à mesure que l'âge augmente.

Tableau 2. 10 : Personnes de 15-29 ans qui ne vivent pas au foyer parental: pourcentage qui vit dans des ménages à faibles revenus (moins de 20 000 \$) par mode d'occupation, origine et appartenance à une minorité visible

Mode d'occupation et origine	Appartenance à une minorité visible	15-19 ans			20-24 ans			25-29 ans			15-29 ans		
		Total	Moins de 20 000 \$	% moins de 20 000\$	Total	Moins de 20 000 \$	% moins de 20 000\$	Total	Moins de 20 000 \$	% moins de 20 000\$	Total	Moins de 20 000 \$	% moins de 20 000\$
Non-immigrant	Oui	465	380	82	1 990	1 375	69	2 115	790	37	4 570	2 545	56
	Non	12 260	7 055	58	77 020	32 615	42	154 470	31 385	20	243 750	71 055	29
Immigrant	Oui	2 525	1 490	59	10 220	5 615	55	21 605	9 615	45	34 350	16 720	49
	Non	830	305	37	4 710	2 160	46	13 160	4 095	31	18 700	6 560	35
Propriétaire													
Total	Total	3 125	585	19	13 575	1 780	13	59 355	3 720	6	76 055	6 085	8
Non-immigrant	Oui	55	40	73	135	60	44	405	60	15	595	160	27
	Non	2 110	300	14	10 775	1 240	12	51 520	2 745	5	64 405	4 285	7
Immigrant	Oui	575	175	30	1 485	310	21	3 550	535	15	5 610	1 020	18
	Non	370	55	15	1 140	145	13	3 800	350	9	5 310	550	10
Locataire													
Total	Total	13 470	9 055	67	84 340	43 095	51	136 790	45 315	33	234 600	97 465	42
Non-immigrant	Oui	415	340	82	1 860	1 310	70	1 700	730	43	3 975	2 380	60
	Non	10 150	6 750	67	66 250	31 370	47	102 945	28 655	28	179 345	66 775	37
Immigrant	Oui	1 955	1 325	68	8 740	5 310	61	18 065	9 075	50	28 760	15 710	55
	Non	475	240	51	3 575	2 015	56	9 365	3 730	40	13 415	5 985	45

Source: Statistique Canada, recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour Immigration et métropoles.

Ainsi, 58 % (données non présentées ici) des jeunes ménages dont le soutien a entre 15 et 19 ans vivent avec des revenus de moins de 20 000 \$, cette proportion diminuant à 25 % chez les plus vieux, soit les 25-29 ans. La même observation est valide tant chez les propriétaires que les locataires. Enfin, chez les personnes vivant dans des ménages à soutien immigrant comme celles vivant dans des ménages à soutien non immigrant, les membres de minorités visibles affichent des proportions nettement supérieures de faibles revenus.

Chez l'ensemble des jeunes ne vivant pas au foyer parental sans distinction du revenu et de l'origine, les taux de propriété varient sensiblement selon l'âge, passant de 19 % (données non présentées sous forme de tableau) chez les 15-19 ans à 14 % chez les 20-24 ans puis remontant sensiblement pour atteindre 30 % chez les 25-29 ans. Le premier pourcentage surprend. Mais, comme il est rare de former son propre foyer avant 20 ans, on peut penser que nous avons affaire à des cas exceptionnels.

Si on examine maintenant les taux de propriété (tous groupes d'âges confondus) en fonction de l'appartenance ou non à une minorité visible, on note des différences importantes. Le taux de propriété est beaucoup plus faible chez les minorités visibles (16 %) (données non présentées sous forme de tableau) que chez ceux qui ne le sont pas (27 %). Si nous examinons maintenant les taux de propriété chez l'ensemble des jeunes ne vivant pas au foyer parental, en fonction de l'origine du soutien du ménage, le taux de propriété est de 20,5 % chez ceux vivant dans des ménages à soutien immigrant et de 26,2 % chez ceux vivant dans des ménages à soutien natif. Ce dernier pourcentage chute toutefois à 6,0 % chez les immigrants à faibles revenus et 6,7 % chez les natifs du même groupe. Si nous considérons maintenant l'ensemble des jeunes vivant dans des ménages à faibles revenus en fonction de l'appartenance à une minorité visible (immigrants et non-immigrants confondus), on constate que les taux de propriété sont aussi faibles dans les deux cas (6 %). La faiblesse des revenus constitue donc un frein non seulement pour ces deux groupes mais pour l'ensemble des jeunes ménages. Une bonne partie des différences dans l'accès à la propriété chez les minorités visibles et les jeunes vivant dans des ménages immigrants

tient sans doute au fait qu'ils se retrouvent en plus grande proportion parmi les ménages à faibles revenus. Ainsi, les personnes dans des ménages natifs qui n'appartiennent pas aux minorités visibles forment la catégorie qui affiche la plus faible proportion de faibles revenus du ménage (29 %), suivie des immigrants qui n'appartiennent pas aux minorités visibles (35 %), ensuite des immigrants membres des minorités visibles (49 %); puis viennent au dernier rang les jeunes vivant dans des ménages dont le soutien n'est pas un immigrant mais appartient à une minorité visible (56 % – ce dernier groupe est toutefois assez faible au plan des effectifs). La pauvreté de ce dernier groupe traduit des difficultés certaines qui ne peuvent être attribuées aux difficultés liées à l'installation dans un nouveau pays.

CONCLUSION

Dans la région de Montréal, la cohabitation des jeunes adultes avec leurs parents est plus fréquente chez les personnes issues de l'immigration (au sens défini dans ce rapport) que chez ceux qui ne le sont pas.

La plupart de ces jeunes vivant au foyer parental bénéficient de bonnes conditions de vie, si l'on se fie aux indicateurs disponibles dans le cadre de cette étude, soit les revenus des ménages, la proportion de logements en propriété d'occupation et la proportion de ceux-ci localisés dans les banlieues à faible densité d'habitat, donc sans doute le plus souvent dans des maisons assez spacieuses. Notons que nombre de jeunes des minorités visibles participent à cette tendance, ce qui indique qu'il y a une mobilité sociale ascendante au sein de certaines fractions des minorités visibles montréalaises (incluant des ménages dont le soutien est immigrant ainsi que des ménages dont le soutien est né au Canada).

Par contre, on retrouve un pourcentage élevé de faibles revenus au sein des familles monoparentales immigrantes ayant un jeune adulte au foyer, surtout dans le cas des minorités visibles. Mais ce constat semble s'appliquer encore plus aux ménages dont le soutien appartenant à une minorité visible est né au Canada. C'est un symptôme du cumul de facteurs responsables de la pauvreté chez ces groupes de femmes chefs de famille monoparentale qui font face à des barrières reliées au racisme en plus de barrières reliées au statut de parent unique. De plus, les jeunes adultes appartenant à une minorité visible auront souvent de la difficulté à acquérir leur autonomie résidentielle dans la mesure où ils font face à la discrimination, non seulement sur le marché de l'emploi mais aussi sur le marché du logement locatif, ce qui serait particulièrement le cas chez les jeunes hommes noirs (Novac, 1996). D'autres études nous indiquent qu'une proportion élevée de ces familles appartiennent en fait à la minorité visible noire, où la fréquence de la monoparentalité féminine est très élevée à cause, entre autres, des effets des politiques d'immigration (Torczyner et Springer, 2001).

Bien que les niveaux de satisfaction ou d'insatisfaction des jeunes par rapport aux départs tardifs du foyer parental ne soient pas directement reliés au revenu familial (Wister, Mitchell et Gee, 1997), ce genre de cohabitation serait générateur de stress au sein du ménage dans un contexte d'insuffisance de revenus tant chez l'enfant que chez le parent. Même si les effectifs de jeunes adultes vivant dans un foyer parental à faibles revenus ne sont pas très nombreux, il y a lieu de s'inquiéter de la concentration relative de ce phénomène chez les ménages à soutien immigrant ou appartenant à une minorité visible. Par exemple, on dénombre environ 12 000 jeunes de 20-24 ans vivant chez leurs parents dans des ménages dont le revenu est de moins de 20 000 \$. Dans plus de la moitié de ces cas, le soutien du ménage est immigrant, et de ceux-ci, les deux tiers appartiennent à une minorité visible. De plus, 45 % des soutiens de ménage immigrant et à faibles revenus sont des parents uniques.

À la lumière de ces résultats il nous paraît important de mieux saisir l'expérience et les stratégies résidentielles de ce segment de familles à faibles revenus en menant d'autres recherches, dont des études qualitatives. Dans quelle mesure le départ tardif du foyer parental est-il une façon de faire face à la pauvreté et de miser sur les solidarités familiales ? Dans quelle mesure ces situations de cohabitation sont-elles génératrices de tensions intergénérationnelles accrues ? Il serait aussi important de pouvoir mesurer les contributions matérielles (financières et autres) des jeunes adultes au ménage.

On devrait accorder une attention particulière à la situation des jeunes issus de l'immigration ou appartenant à des minorités visibles et vivant en HLM, qui reste encore peu explorée par les chercheurs du domaine de l'habitation. Une étude récente suggère qu'au moins dans le cas des ensembles d'HLM de taille importante et peu intégrés dans le tissu urbain avoisinant, ces jeunes sont isolés des réseaux sociaux qui les aideraient à poursuivre leurs études ou à obtenir un emploi (McAll, Fortier et Ulysse, 2000; voir aussi Dansereau et Séguin, 1995 et Immigration et métropoles, 2000). Mentionnons à ce titre une étude de type recherche-action présentement en cours dans un ensemble d'HLM, anciennement situé dans une proche banlieue montréalaise (et maintenant

intégré à Montréal) à forte concentration de familles monoparentales dont le soutien est né en Haïti (Tremblay et Parazelli, 2001). Menée dans une perspective de développement social, l'étude examine quel rôle joue l'espace résidentiel dans la construction et la déconstruction des barrières entre jeunes d'origines ethnoculturelles différentes, ainsi qu'entre parents et enfants. Il existe aussi des expériences-pilotes visant à palier ces problèmes d'isolement du milieu avoisinant des jeunes en HLM (Office municipal d'habitation de Montréal-Nord, 2000).

Dans le cas montréalais, les familles immigrantes composent une partie de plus en plus importante des ménages résidant en HLM, mais la majorité des familles immigrantes et de minorités visibles à faibles revenus sont logées sur le marché privé, et nombre d'entre elles vivent en banlieue, souvent dans des enclaves de logements locatifs bas de gamme entourées de secteurs résidentiels de classe moyenne (Chard et Renaud, 1999; Ray, 1998). Selon nos données (non présentées ici), c'est notamment le cas à Saint-Laurent ainsi que dans la zone géographique regroupant LaSalle, Lachine et Verdun, quoique notre découpage géographique ne soit pas assez fin pour identifier de plus petites zones de concentration. Il serait donc important de viser, dans les projets visant l'accompagnement des jeunes adultes à faibles revenus, non seulement les ensembles d'HLM mais aussi ce type d'ensembles locatifs parsemés en banlieue.

Concernant maintenant les jeunes qui vivent de manière autonome, c'est-à-dire qui ont formé leur propre ménage, un premier constat ressort : les jeunes ménages immigrants sont un élément extrêmement important dans la dynamique du marché résidentiel montréalais. En effet, le nombre de jeunes ménages natifs dont le soutien a entre 15 et 29 ans est en décroissance alors que ce nombre croît sensiblement chez les jeunes ménages immigrants, même si cette croissance est loin de combler, en nombre absolu, les pertes observées dans les effectifs des jeunes ménages dont le soutien est né au Canada.

Sur le plan des lieux de résidence, on constate aussi que les jeunes ménages immigrants sont davantage attirés que les jeunes ménages natifs par de

nombreux quartiers de l'ancienne ville de Montréal ou par d'anciennes banlieues situées sur l'île de Montréal. À l'inverse, ils sont moins enclins à s'installer dans de nombreux secteurs des couronnes. L'étude montre aussi que les jeunes immigrants ne suivent pas nécessairement le comportement des immigrants plus âgés dans leur patron de localisation résidentielle, bien que les différences de comportement soient moindres qu'avec les jeunes ménages natifs. Encore ici, ils sont plus attirés que les plus vieux par les quartiers de l'ancienne ville de Montréal et moins par d'anciennes banlieues de l'île de Montréal et de la rive Sud. Ceci s'explique sans doute par leur accès plus restreint à la propriété résidentielle.

Globalement, le calcul de l'indice de dissimilarité montre que la proportion de jeunes ménages immigrants qui devraient changer de lieu de résidence pour se retrouver dans des proportions semblables aux non-immigrants dans chacune des zones tourne toujours autour de 40 %, que l'on considère les propriétaires ou les locataires, ou encore les catégories d'âge de jeunes (15-19, 20-24 ou 25-29 ans), mais il est un peu plus élevé chez les propriétaires. Les deux groupes se distribuent donc dans l'espace de façon passablement différente. Si l'on compare ensuite les jeunes ménages immigrants aux ménages du même groupe mais plus âgés (soutien ayant 30 ans ou plus), l'indice de dissimilarité montre que les différences de répartition sont moins grandes, seulement 23 % des jeunes ménages immigrants devant se relocaliser dans l'espace métropolitain pour avoir une répartition similaire à celle de leurs aînés.

Par ailleurs, lorsque nous comparons la situation résidentielle des jeunes ménages immigrants (considérés globalement) avec celle des jeunes non immigrants, en 1996, nous découvrons une situation moins favorable pour les premiers que pour les seconds, et ceci sur plusieurs plans : ceux de l'accession à la propriété résidentielle, de l'accès à la maison unifamiliale et du taux d'effort. De plus, quand la disponibilité des données le permettait, nous avons mesuré l'évolution de la situation des jeunes ménages immigrants et il est ressorti que leur situation s'est dégradée entre 1986 et 1996. En effet, en 1996, les jeunes immigrants sont moins souvent propriétaires de leur logement que les jeunes

natifs. Entre 1986 et 1996, on constate un recul du taux de propriété chez les jeunes ménages immigrants alors que les natifs du même groupe affichent des gains. De plus, les jeunes ménages immigrants (sauf les 15-19 ans dont les effectifs sont faibles) sont, toutes proportions gardées, moins nombreux à vivre dans une maison unifamiliale qui représente en Amérique du Nord une forme généralement appréciée. Mais dans la mesure où ils élisent davantage domicile dans l'ancienne ville-centre, faut-il s'étonner que les jeunes immigrants résident moins souvent dans ce type d'habitation ?

Sur le plan des taux d'effort, c'est-à-dire de la proportion du revenu brut consacrée aux dépenses de logement, les jeunes ménages immigrants sont aussi désavantagés. Les proportions de ménages, tant chez les propriétaires que chez les locataires, qui consacrent moins de 30 % de leur revenu au logement sont nettement plus élevées chez les natifs. À l'inverse, des taux d'effort excessifs (égaux ou supérieurs à 50 %) sont nettement plus fréquents chez les jeunes ménages immigrants que chez les natifs. Cette situation est préoccupante, car si des ménages doivent consentir la moitié ou plus de leur revenu au logement, il leur reste peu de ressources pour les autres dépenses de base du ménage. Certains types de ménages s'avèrent particulièrement vulnérables et affichent des proportions très élevées de taux d'effort supérieurs à 30 %, voire à 50 % : ce sont les familles monoparentales à soutien féminin et les ménages composés d'une seule personne. Pour le premier type de ménages, la situation est aussi dramatique chez les ménages immigrants que non immigrants, mais chez les personnes seules, elle l'est encore plus chez les premiers.

Nous avons ensuite voulu explorer davantage la réalité résidentielle des ménages à faibles revenus en tenant compte de l'appartenance du soutien aux minorités visibles, dimension beaucoup moins souvent explorée dans les travaux antérieurs sur Montréal. Nulle surprise ici. D'abord, le fait de ne pouvoir compter que sur de faibles revenus (<20 000 \$) les condamne très souvent à vivre à l'intérieur des limites de l'ancienne ville de Montréal et ils le font encore plus s'ils sont immigrants ou s'ils appartiennent aux minorités visibles. Quant à l'accès à la

propriété, la faiblesse des revenus constitue pour tous les groupes – jeunes ménages immigrants, natifs, membres des minorités visibles – un réel obstacle à la propriété d'occupation. Tous les ménages disposant de faibles revenus affichent des proportions très faibles de propriétaires qui avoisinent 6 %.

L'étude a aussi révélé que le groupe qui affiche la proportion la plus forte (56 %) de faibles revenus est celui formé des jeunes ménages natifs dont le soutien appartient aux minorités visibles (les effectifs sont toutefois relativement faibles). Dans ce dernier cas, la faiblesse des revenus d'une proportion importante de ces ménages ne peut être attribuée à des difficultés d'insertion post-migratoires. Aussi, la situation de ces ménages mériterait d'être explorée davantage. Elle pourrait être attribuable à une discrimination dans le marché de l'emploi ou encore à un capital humain plus faible chez ce groupe, bref à une dynamique d'exclusion.

Quant aux ménages disposant de revenus supérieurs à 20 000 \$, le fait d'avoir un soutien immigrant ou qui appartient aux minorités visibles est un facteur de réduction de l'accès à la propriété.

En résumé, en ce qui concerne les jeunes ménages immigrants, leur situation est moins avantageuse que celle des jeunes ménages natifs (à l'exception dans ce dernier groupe de ceux qui appartiennent aux minorités visibles). Est-ce là le résultat d'un processus d'insertion économique, sociale et résidentielle qui se fait dans la durée et qui à terme (c'est-à-dire après dix ans de vie ici) devrait conduire à une situation tout à fait comparable aux natifs ? Plusieurs études, dont celle de Benjamin (2001) pour le Québec, suggèrent que l'insertion économique des nouveaux immigrants pourrait s'avérer plus difficile, ces années-ci et dans un proche avenir, non seulement à cause de tendances cycliques mais aussi en raison de changements structurels dans le marché de l'emploi. Les perspectives résidentielles pourraient donc se révéler relativement sombres pour une proportion importante d'immigrants, plus particulièrement pour certaines catégories plus vulnérables.

RÉFÉRENCES CITÉES

- Albert, Anne-Marie (1999). Entrevue, CBC Radio One, émission « This Morning », 24 octobre.
- Benjamin, Claire (2001). « La participation des immigrants et de leurs descendants à la société québécoise », in Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec, données et analyses*, édition 2001, chapitre 25, 575-611.
http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/port_soc2001-25.pdf
- Blöss, Thierry (1989). « Décohabitation familiale, rapports entre générations et mobilité résidentielle », in N. Haumont et M. Ségaud (éd.), *Familles, modes de vie et habitat*, Paris, L'Harmattan.
- Boyd, Monica (1996). *Why are Young Adults in Alberta Living at Home? Ethnicity and Other Explanations*, University of Calgary, Ethnic Studies and Population Research Laboratory, Research Paper no. 1.
- Boyd, Monica (2000). « Ethnic variations in young adults living at home », *Canadian Studies in Population* 27 (1): 135-158.
- Boyd, Monica et Doug Norris (1995). « Leaving the nest? The impact of family structure », *Canadian Social Trends* (Statistics Canada, cat. 11-008E) (autumn) 14-17.
- Boyd, Monica et Doug Norris (1999). « Continuer de vivre chez ses parents » (Statistique Canada, cat. 11-008-XPF), *Tendances sociales canadiennes* (52 (printemps)) : 2-6. (Statistique Canada, cat. 11-008-XPF).
- Boyd, Monica et Doug Norris (2000). « Demographic change and young adults living with parents, 1981-1996 », *Canadian Studies in Population* 27 (2): 267-282.
- Chard, Jennifer et Viviane Renaud (1999). « Les minorités visibles à Toronto, Vancouver et Montréal », *Tendances sociales canadiennes* (54 (automne)) : 22-27. (Statistique Canada, cat. 11-008-XPF)
- Conseil canadien du développement social (2000). *Immigrant Youth in Canada*, Ottawa, disponible au <http://www.ccsd.ca/subsites/cd/docs/iy/index.htm>, (consulté 2002-09-30).
- Dansereau, Francine et Anne-Marie Séguin avec la collaboration de Daniel Leblanc (1995). *La cohabitation interethnique dans l'habitat social au Québec : études de cas*, Société d'habitation du Québec, mars, 305 p.

- Dansereau, F. S. Charbonneau, R. Morin, A. Revillard, D. Rose et A.-M. Séguin (2002). *La mixité sociale en habitation*, rapport de recherche réalisé pour le Service de l'habitation de la Ville de Montréal, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société. (128 p. + annexes). Disponible au : http://www.inrs-ucs.quebec.ca/pdf/rap2002_03/rap2002_03.pdf
- Deelstra, Tjeerd et Jaap Schokkenbroek (1988). *Housing for Young People in the Netherlands*, Dublin: European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions [traduit du néerlandais], cat. WP: EF/WP/88/30/EN.
- Garon, Muriel (1995 [1988]). *Bilan de recherche sur la situation des minorités ethniques et visibles dans le logement et pistes d'intervention*, Québec : Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse du Québec, Cat. 2.122.3. Disponible au : <http://www.cdpdj.qc.ca/fr/publications/liste.asp?Sujet=67&noeud1=1&noeud2=6&cle=0>, (consulté 2002-09-30).
- Germain, Annick et Damaris Rose (2000). *Montréal: The Quest for a Metropolis*. Chichester, Wiley (World Cities Series).
- Glick, Jennifer E., Frank D. Bean et Jennifer V.W. Van Hook (1997). « Immigration and changing patterns of extended family household structure in the United States: 1970-1990 », *Journal of Marriage and the Family* 59: 177-191.
- Goldscheider, Calvin et Frances Kobrin Goldscheider (1987). « Moving out and marriage: what do young adults expect? », *American Sociological Review* 52 (2): 278-285.
- Goldscheider, Frances Kobrin et Julie da Vanzo (1989) « Semi-autonomy and leaving home in early adulthood », *Social Forces* 65 (1): 187-201.
- Goldscheider, Calvin et Frances Kobrin Goldscheider (1993). *Leaving Home Before Marriage: Ethnicity, Familism and Generational Relationships*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Guberman, Nancy (1987). « Discours de responsabilisation de "la famille" et retrait de l'État-providence », in R. B. Dandurand (éd.), *Couples et parents des années quatre-vingts : un aperçu des nouvelles tendances familiales*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Questions de culture 13, 193-208.
- Harloe, Michael (1994) (1994). « Social housing—past, present and future », *Housing Studies* 9 (3): 407-416.
- Hartung, Beth et Kim Sweeney (1991). « Why adult children return home », *Social Science Journal* 28 (4): 467-480.

Heer, David M., Robert W. Hodge et Marcus Felson (1987). « The cluttered nest: evidence that young adults are more likely to live at home now than in the recent past », *Sociology and Social Research* 69 (3): 436-441.

Housing (1989). *New association for migrant workers* 25 (9): 7.

Informetrica pour Citoyenneté et Immigration Canada (2001). « *Profil comparatif des nouveaux immigrants du Canada – d'après le recensement de 1996* », Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, Politiques, planification et recherche stratégiques (ministère des Travaux publics et des services gouvernementaux, cat. no MP22-20/1-2001F).

Immigration et métropoles, Volet Vie de quartier, trajectoires résidentielles, réseaux sociaux et gestion des équipements collectifs (2000). « Cohabitation interethnique en HLM : synthèse de la journée de réflexion tenue le 15 octobre 1999. » Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, texte disponible au http://www.im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc.html, consulté 2002-09-30.

Johnson, Laura (1989). « The new extended family: patterns of youth employment and family configuration in three Canadian cities », paper presented to the 15th European Symposium on Social Welfare, Noordwijkerhout, Netherlands (July 4), Mimeo, Child, Youth and Family Policy Research Centre, Toronto.

Lapointe Consulting Inc. avec Robert A. Murdie (1996). *Les immigrants et le marché de l'habitation canadien: modalités de vie des occupants, caractéristiques et préférences en matière de logement*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Division des politiques et de la recherche sociale et économique.

Lavigne, Gilles (1987). *Les ethniques et la ville: l'aventure urbaine des immigrants portugais à Montréal*, Montréal, Le Préambule.

Ledent, Jacques et Marc Termote (1999). « L'immigration et la croissance des régions métropolitaines : implications politiques », *Options politiques/Policy Options*, 20 (4) : 39-45.

McAll, Christopher, Jean Fortier et Pierre Ulysse (2000). *Se libérer du regard, agir sur les barrières : points de vue sur la pauvreté au centre-ville de Montréal*, rapport de recherche soumis au Conseil québécois de recherche sociale, Montréal, Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (Programme de recherche sur le racisme et la discrimination) et CLSC des Faubourgs.

- Menjívar, Cecilia (2000). *Fragmented Ties : Salvadoran Immigrant Networks in America*, Berkeley: University of California Press.
- Molgat, Marc (1998). *Vivre hors famille... l'insertion résidentielle au coeur du passage à la vie adulte au Québec*, thèse de doctorat, Département des sciences humaines appliquées, Université de Montréal.
- Molgat, Marc (1999). *Les difficultés de l'insertion résidentielle et la détérioration des conditions de logement des jeunes ménages au Québec*. Montréal : Société d'habitation du Québec, direction des communications.
- Mongeau, Jaël et Anne-Marie Séguin (1993). *Les profils résidentiels des ménages immigrés et non immigrés dans la région montréalaise selon le recensement de 1986*. Montréal: Gouvernement du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'immigration, Collection Notes et documents no 3.
- Novac, Sylvia (1996). *A Place to Call One's Own : New Voices of Dislocation and Dispossession*. Ottawa: Status of Women Canada.
- Office municipal d'habitation de Montréal-Nord (2000). *HLM Place Normandie, Montréal-Nord. « Bon voisinage »*, bilan d'un projet pilote d'intervention communautaire, Montréal, Société d'habitation du Québec, direction des communications. Disponible en fichier pdf au <http://www.shq.gouv.qc.ca>
- Pendakur, Krishna et Ravi Pendakur (1998). « The colour of money: earnings differentials across ethnic groups in Canada », *Canadian Journal of Economics* 31 (3): 518-548.
- Pendakur, Ravi (2000). *Immigrants and the Labour Force: Policy, Regulation and Impact*, Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, direction des études et de la recherche (1993). *Population immigrée recensée dans les régions du Québec en 1991*, Montréal, MCCIQ, direction des communications, collection Statistiques et Indicateurs n° 4.
- Québec, ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à la jeunesse (1992). *La jeunesse québécoise : faits et chiffres (15-29 ans)*, Québec, gouvernement du Québec.
- Ravanera, Zenaida R. (1995). « Portrait de la vie familiale des jeunes adultes », in R. Beaujot, E.M. Gee, F. Rajulton et Z.R. Ravanera, *La famille au long de la vie*, Ottawa, Statistique Canada, cat. 91-543F, (série La Conjoncture démographique), 9-39.

- Ray, Brian (1998). *A Comparative Study of Immigrant Housing, Neighbourhoods and Social Networks in Toronto and Montreal*, External Research Program Report, Ottawa, Canada Mortgage and Housing Corporation.
- Renaud, Jean et Lucie Gingras (avec la participation d'Alain Carpentier, Gérard Pinsonneau et Martine Faille) (1998). *Les trois premières années au Québec des requérants du statut de réfugié régularisés*, Montréal, gouvernement du Québec, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, collection Études, recherches et statistiques, no 2.
- Rose, Damaris et Brian Ray (2001). « Le logement des réfugiés à Montréal trois ans après leur arrivée : le cas des demandeurs d'asile ayant obtenu la résidence permanente / The housing situation of refugees in Montréal three years after arrival: the case of asylum seekers who obtained permanent residence », *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de l'immigration internationale* 2 (4) : 455-492 (version française); 493-528 (English version).
- Rose, Damaris, Jaël Mongeau et Nathalie Chicoine (1999). *Le logement des jeunes au Canada / Housing Canada's Youth*, Ottawa, Canada Mortgage and Housing Corporation (série sur les besoins particuliers de logement / Distinct Housing Needs Series), cat. PF0310 (version française), PE 0310 (English version).
- Social Planning Council of Metro Toronto (1979). *Metro's Suburbs in Transition. Part 1. Evolution and Overview*, Toronto.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement [SCHL] (sans date). « Études spéciales sur les données du recensement de 1996 : conditions de logement des immigrants », *Le point en recherche*, série socioéconomique, Ottawa, 55-3.
- Société d'habitation du Québec (2001). « Les taux d'inoccupation baissent fortement », *L'habitation au Québec* 5 (4) : 3.
- Torczyner, James L et Sharon Springer, avec des contributions de Boulou E. de B'beri [et al.] (2001). *L'évolution de la communauté noire à Montréal : mutations et défis / Change and Challenge*, Montréal, McGill Consortium for Ethnicity and Strategic Social Planning, Université McGill, École de service social.
- Tremblay, J. et M. Parazelli (2001). « Écarts culturels et espaces identitaires : l'intervention auprès des jeunes québécois d'origine haïtienne en HLM », *Nouvelles pratiques sociales* 14 (2): 39-58.

- Viannay, Patricia, sous la direction de Louise Comeau (2000). « *Les femmes et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des femmes au Québec*, Montréal, Société d'habitation du Québec, direction des communications, collection Profil. Disponible en fichier pdf au: <http://www.shq.gouv.qc.ca>
- Wister, Andrew V., Mitchell, Barbara A. et Ellen M. Gee (1997). « Does money matter? Parental income and living satisfaction among "boomerang" children during coresidence », *Canadian Studies in Population* 24 (2): 125-145.
- Zhao, John Z., Fernando Rajulton et Zenaida R. Ravenara (1995). « Leaving parental homes in Canada: effects of family structure, gender and culture », *Canadian Journal of Sociology* 20 (1): 31-50.

Carte 1 - Les 28 zones d'analyse de la région métropolitaine de Montréal

